

L'ACTION NATIONALE

Volume LXIX, Numéro 6

Février 1980

\$2.

PSYCHOLOGIE D'UNE RÉUNION SYNDICALE

par Georges Allaire

REPRENDRE NOTRE CANADA

par Odina Boutet

**EN MARGE D'HÉLÈNE PELLETIER-
BAILLARGEON**

par Pierre Trépanier

DE NOS CHANSONNIERS

par Bruno Roy

POURQUOI DIRE OUI AU RÉFÉRENDUM

par l'âge d'or

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

par Patrick Allen

L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE

- ASSURANCE-VIE RÉGULIÈRE ET VARIABLE
- ASSURANCE COLLECTIVE
- RENTES VIAGÈRES
- REVENU-ÉPARGNE VARIABLE



AGENCES ET UNITÉS

DRUMMONDVILLE
GRANBY
JOLIETTE
LAVAL
MONTRÉAL
OTTAWA
QUÉBEC
RIVE-SUD
SAGUENAY - LAC ST-JEAN
SAINT-HYACINTHE
SHERBROOKE
THETFORD MINES

SIÈGE SOCIAL

TEL.: (514) 844-2050

SIÈGE SOCIAL: 385 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉ. H2X 3N9



L'ACTION NATIONALE

Volume LXIX, Numéro 6

Février 1980

\$2.

TABLE DES MATIÈRES

GEORGES ALLAIRE: Psychologie d'une réunion syndicale	423
ODINA BOUTET: Reprendre notre Canada .	430
PIERRE TRÉPANIÉ: En marge d'H. Pelletier-Baillargeon	440
BRUNO ROY: De nos chansonniers	461
L'ÂGE D'OR: Pourquoi dire OUI au référendum	483
PATRICK ALLEN: Au fil de l'actualité	487

ATTENTION!

Voyez nos pages II et III: L'Action Nationale lance un grand banquet, comme partie de sa campagne au référendum. Ce sera l'événement de la saison. Il nous faut plus de 500 présences.

Lisez Patrick Allen: L'actualité avec du sel et du poivre!

Résultat de la souscription à la Fondation Minville, au 1 janvier 1980: Nous atteignons \$52,000.!

L'ÉVÈNEMENT DE LA SAISON — L'ÉVÈNEMENT

Souper-causerie
de
L'Action nationale

Sous la présidence d'honneur de
M. et Mme JACQUES PARIZEAU,
ministre des Finances

HÔTEL WINDSOR
CARRÉ DOMINION
MONTREAL

VENDREDI, 7 MARS 1980
À 19H00

DE LA SAISON — L'ÉVÉNEMENT DE LA SAISON

Conférencier: PIERRE BOURGAULT

"PLÉBISCITE 1942 — RÉFÉRENDUM 1980"

- **Un billet: \$25.**
- **Dix billets pour une table: \$250.**
- **Deux prix de présence seront tirés:**

Montréal-Mexico par avion.

On se procure les billets:

- 1) JEAN GENEST,
82 ouest, rue Sherbrooke — Mtl
845-8533 (de 09h00 à 13h00)**
- 2) PATRICK ALLEN,
8915, rue St-Urbain — Mtl
384-6651**

Le Mouvement national des Québécois demande la souveraineté

SNQ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	14,000 membres
SNQ CENTRE DU QUÉBEC	28,000 membres
SNQ CÔTE-NORD	1,400 membres
SNQ EST DU QUÉBEC	34,000 membres
SNQ DES HAUTES RIVIÈRES	13,875 membres
SNQ DU LANAUDIÈRE	17,000 membres
SSJB DE MONTRÉAL	13,000 membres
SNQ OUTAOUAIS	1,050 membres
SNQ RÉGION DE L'AMIANTE	3,900 membres
SNQ RÉGION DE LA CAPITALE	100 membres
SNQ DES LAURENTIDES	13,000 membres
SNQ SAGUENAY-LAC ST-JEAN	8,000 membres
SNQ RICHELIEU-YAMASKA	9,500 membres
SNQ RICHELIEU-ST-LAURENT	4,500 membres
SNQ DES CANTONS	350 membres
TOTAL	161,675 membres

On demande un jour à M. Jacques Parizeau, ministre des Finances: "Espérez-vous gagner le référendum en faveur de l'indépendance du Québec alors que les fédéralistes et le gouvernement fédéral jettent cent millions de dollars dans la lutte?" Il répondit: "Le gouvernement fédéral et les Anglo-Canadiens ont toujours eu plus d'argent que nous! Mais nous, nous avons les hommes et les femmes du Québec qui font la majorité! Votre mouvement n'a-t-il pas 160,000 membres?"

HOMMES ET FEMMES DU QUÉBEC, PRENEZ VOTRE PAYS EN MAIN!
VOUS FAITES LE PAYS!
LE QUÉBEC N'EST PAS À VENDRE!

LAINE	LAINE PAUL GRENIER ENR. Spécialité: laine du Québec 2301 est, rue Fleury Montréal H2B 1K8 388-9154
366-9116 LES FONDOIRS GABRIEL CHARRON LTÉE 1083A L'Épiphanie 563, 45e Avenue LASALLE, Qué H8P 3B9	FONDOIRS
PLACEMENTS	
RAYMOND CAMUS INC. Courtiers en valeurs mobilières 1200, ave McGill College, chambre 1400, Montréal H3B 4G7 OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels Tél.: 879-1714	
QUINCAILLERIE	ÉDOUARD ROY & FILS LTÉE Quincaillerie en gros exclusivement 4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8 Tél.: 524-7541
FRANÇOIS-ALBERT ANGERS POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS Volume de 280 pages, publié en 1969, qui reproduit le meilleur de la pensée de M. Angers et qui éclaire l'actualité que nous vivons sans toujours voir les grandes lignes de fond.	

AVOCATS	GUY BERTRAND & ASSOCIÉS, Avocats 42, Sainte-Anne, suite 200, Québec, Qué. G1R 3X3 Tél.: 692-3951 Guy Bertrand, Gilles Grenier, Louise Otis
COMPTABLES	Desforges, Beaudry, Germain & Associés Comptables agréés 210 ouest, boul. Crémazie, suite 2 Montréal 354 — Tél.: 388-5738

La Fédération de Montréal
des Caisses Desjardins
regroupe:

- **34 CAISSES POPULAIRES**
- **FIDUCIE POPULAIRE**
- **CRÉDIT POPULAIRE**
- **FEDMON**
- **INFORMATIQUE POPULAIRE**

 **FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS**

une institution aux racines authentiquement populaires et québécoises



“

Laissez notre représentant vous aider
à bien planifier votre programme
de sécurité financière.

”



l'assurance-vie desjardins
siège social: lévis (quebec)

NOTES SUR MONSIEUR ESDRAS MINVILLE

1 — Qui est M. Minville?

Il est né le 7 novembre 1896 à Grande-Vallée, en Gaspésie. Il était le fils de Joseph Minville et d'Adélaïde Fournier, cultivateurs.

Il fit ses études secondaires au pensionnat Saint-Laurent, des Frères des Écoles chrétiennes où il obtint son diplôme en 1917. De là, il commença ses études supérieures à l'École des Hautes Études Commerciales, au Carré Viger, à Montréal. S'il avait entrepris le collège classique, il est probable que son orientation aurait été différente. Chez les Frères, il fut initié au commerce et y réussit.

De 1922 à 1927, il travaille dans les assurances contre les incendies puis dans la maison de finance Versailles, Vidricaire et Boulais, non comme comptable ou expert mais comme chef de la publicité. Les études de commerce ne conduisaient pas encore à la fortune, au Québec.

En 1924, il est professeur à temps partiel, puis en 1927, à temps plein, à l'École des Hautes Études Commerciales. Il s'y occupe de la composition française et du français commercial, des cours du soir et des cours par correspondance. Puis comme chef de la publicité, il s'aperçoit que la jeunesse du Québec est peu orientée vers le commerce et la finance! C'est alors qu'il demande à Groulx de lui enseigner la philosophie.

De 1929 à 1938, il devient secrétaire général de la revue de L'École: L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE. Il en avait été un des fondateurs en 1925. Il y trouva une tribune où publier ses études et sa pensée économique. Il y acquiert la renommée. Ses volumes sont solides.

De 1938 à 1962 il est directeur de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES. De 1950 à 1957, il cumule cette charge avec celle de doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal.

Cet homme calme et serein, au regard si bleu et si intérieur, trouva le temps de repartir LA LIGUE D'ACTION

NATIONALE et d'être le directeur de la revue de 1934 à 1944.

Conseiller du ministre du Commerce à Québec, chargé de l'inventaire des richesses naturelles, il exprima des idées originales, qu'on applique encore aujourd'hui. En 1953, il fut un des principaux auteurs du Rapport publié par la Commission Tremblay, rapport presque rejeté par M. Duplessis, comme une "œuvre de poètes" mais qui constitua une des bases les plus solides de notre révolution tranquille et que tous les ministres du Québec ont invoqué à toutes les réunions des commissions fédérale-provinciales pour y expliquer la position du Québec.

Le ministère des Affaires culturelles a trouvé que la pensée et le rayonnement de cet homme ont eu suffisamment d'importance sur l'évolution du Québec contemporain pour que son œuvre fasse partie du "patrimoine intellectuel" du Québec. Il a confié à M. François-Albert Angers, la tâche de publier son œuvre complète. Cela représente une quinzaine de volumes. Le premier sera lancé le 22 novembre 1979 dans les salons du nouvel édifice des Hautes Études Commerciales.

2 — Les pôles de sa pensée

De 1923 à 1938, encore jeune, M. Esdras Minville se consacre avant tout aux questions économiques. Puis, peu à peu, il lui faut de plus vastes horizons. Il développe, à la fois à cause de l'abbé Lionel Groulx et d'autres amis, une philosophie sociale, comme s'il répondait à une question: *comment planifier le développement du Québec?*

Il veut une connaissance plus concrète du Québec. Il inaugure avec François-Albert Angers, les fameuses études sur NOTRE MILIEU. Toute l'École des Hautes Études devint une équipe dont les regards systématiques sur le Québec furent le commencement d'un redressement inouï. M. Victor Barbeau publia MESURE DE NOTRE TAILLE. Les Hautes Études publièrent quatre ou cinq volumes sur notre milieu. Les conférences se multiplièrent. Une méthode était acquise: de la vie à la science.

Le mot-clé qui décrit mieux Minville, c'est *la planification*. En ce sens, Minville était un homme d'État. Le développement social, idéologique, économique, moral, civique, exige une conception globale. Le corporatisme l'intéressa. Encore davantage, la coopération. Partout il cherche un substitut aux désordres du capitalisme. Ce planificateur se révélera un réformiste en profondeur.

La production l'intéresse mais davantage l'idée d'*organiser rationnellement l'économie*: la reforestation, les pêcheries complétant les revenus de l'agriculture, promotion des petites et moyennes entreprises bien décentralisées dans la province. A vrai dire, Minville veut une économie au service de l'homme, des familles, de la nation.

Dans le Rapport Tremblay, nous avons comme un survol de la pensée de Minville. La troisième partie de ce Rapport est la plus profonde étude psycho-sociologique du "cas" canadien-français. Minville connut un surmenage intellectuel trop intense: il y affaiblit sa santé.

Il entra alors dans une semi-retraite, visitant ses amis, prononçant encore quelques conférences mais, oublié, il mourut en décembre 1975. Un très grand homme du Québec. Il mérite un monument.

3 — À L'Action Nationale

Sa pensée continue encore à *L'Action nationale*. Nous avons créé la FONDATION MINVILLE, parce qu'il fut directeur de la revue durant dix ans, il resta toujours un inspirateur pour tous ses directeurs. C'est même François-Albert Angers qui décidera que cette pensée doit continuer et être à la main de tous. Il publiera les œuvres entières de Minville.

Cet homme droit, humain, si extraordinairement talentueux, eut de nombreux disciples. Nous avons mis sous son égide la FONDATION qui permet à son "œuvre", à "notre" œuvre de continuer avec sécurité. Les grands hommes ont toujours cette particularité d'éveiller une foule d'hommes ordinaires, à leurs responsabilités sociales et nationales. Ils nous appellent au dépassement de nous-mêmes.

L'ACTION NATIONALE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES FONDS DU 1 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1979

Provenance des fonds

Disponibilités en banque au 1 janvier 1979:	\$ 3,051.64
Dépôts: abonnements, annonces, ventes	24,917.14
Dons:	6,400.00
TOTAL DES REVENUS:	\$34,368.78

Utilisation des fonds

Imprimerie:	\$18,458.65
Fondation Minville: dons reçus à l'Action nationale et à remettre à la Fondation:	2,780.00
Loyer du secrétariat:	600.00
Salaire:	3,485.00
Correction des épreuves:	270.00
Secrétariat (équipement, timbres, papier, etc.)	3,477.00
Conseil d'expansion économique: expédition et adressage:	412.66
Postes, affranchissement de la revue, 2e cl.:	500.00
Ottawa: impôts fédéraux:	34.56
Québec: impôts provinciaux:	226.57
Commission des accidents du travail: ..	27.00
Varia:	243.20
Total des dépenses:	\$30,515.46
Excédent bancaire pour janvier 1980: ..	\$ 3,853.32

Comptes à payer au 31 décembre 1979

à M. François-Albert Angers:

\$100 par mois comme directeur-administrateur de la revue, d'octobre 1959 à décembre 1966:	\$ 8,700.00
Puis de septembre 1973 à juin 1977, comme directeur de la revue, à raison de \$1500 par an:	6,000.00

à M. Jean Genest:

\$1,500 par an, de septembre 1973 à décembre 1979:	7,700.00
TOTAL DE LA DETTE:	\$24,400.00

COMMENTAIRES

1 — À PREMIÈRE VUE, ce bilan financier de l'année 1979 est un succès car nous y lisons un surplus de \$3,853. avec lequel nous pourrions commencer l'année 1980: sécurité et prévoyance.

2 — AU SECOND REGARD, nous voyons mieux notre situation précaire, fragile, car, si nous avons bien bouclé l'année, c'est grâce à des dons totalisant \$6,400.

3 — AVEC UN REGARD DE HAUT, nous comprenons qu'avec la concurrence de la télévision et des mass-média, une revue peut difficilement survivre. En fait, elles disparaissent les unes après les autres.

4 — UN REGARD INTIME nous révèle que les annonces sont la clef de toute survie. Or presque toutes les entreprises bancaires, les entreprises d'assurances et les grands commerces ont commencé en publiant une annonce dans L'ACTION NATIONALE. Se rendre sympathique le mouvement nationaliste était la meilleure porte d'entrée pour se créer une clientèle fidèle. Aujourd'hui, elles ont leur coudée franche et elles font des économies, à travers un chiffre d'affaires qui augmente entre 15 et 25% par an! Elles ne répondent même plus aux demandes d'annonces de la revue. Ça, c'est de l'indépendance sans l'association!

5 — UN REGARD AIGU révèle aussi que, depuis 1959, une mise en chiffres des services rendus par deux individus à cette entreprise à buts non lucratifs qu'est *L'Action nationale*, explique notre survie.

6 — UN REGARD CLINICIEN montre que si les dangers sont énormes, les remèdes sont à notre portée: la FONDATION MINVILLE, avec son don de \$4,000, en 1979 a pratiquement sauvé la revue. Cela continuera sûrement!

7 — UN REGARD PIQUE-BOIS nous fait comprendre que les dépenses du secrétariat comprennent l'achat d'un dactylographe électrique et d'une calculatrice électronique. Signes tangibles que nous continuerons. Toujours avec l'aide tenace de nos amis.

La psychologie d'une réunion syndicale

par Georges Allaire¹

En dehors de la question du bien-fondé ou non des décisions prises en assemblée syndicale, il y a une psychologie qui imprègne et oriente ces réunions. Cette psychologie est l'objet de cet article.

1. Professeur de philosophie au CEGEP de La Pocatière.

Bien des citoyens et bien des gouvernements souhaiteraient que les votes de contestation des syndiqués soient tenus dans le secret d'une cabine de votation. Car, de l'extérieur, on a l'impression que des gens sains d'esprit et individuellement responsables ne peuvent pas régulièrement se voter des conflits, nuire à leur propre situation, attaquer les citoyens qui ont besoin de leurs services. Le scénario des conflits est tellement simpliste: on s'invective; on accuse le patron de ne pas négocier; le patron accuse les syndiqués de mauvaise foi; on grève et on lock-out; le patron fait des offres finales que tout le monde devine n'être pas finales; ça dure un temps; puis il y a une réunion entre les négociateurs des deux parties, et comme par miracle un compromis est trouvé. Ce qui faisait dire à quelqu'un: "Si on faisait semblant de s'être déjà chicané, et qu'on s'entendait tout de suite..." Mais ce qui fait penser à beaucoup de gens que tout est manœuvré par en haut, que les syndiqués eux-mêmes ne peuvent vraiment vouloir sans cesse jouer ainsi à s'essouffler à tous les trois ou quatre ans à leurs dépends.

La réunion est démocratique

Et pourtant je suis en mesure de témoigner que la réunion syndicale est une réunion libre et démocratique. Comme partout où il y a des hommes, il y aura toujours des hommes pour tricher, on pourra évidemment trouver des cas où la réunion syndicale est intimidée. Mais c'est là un phénomène d'abus et non d'usage.

Depuis 1971, je suis, en tant qu'enseignant dans un cégep, membre syndiqué de la FNEQ (Fédération Nationale des Enseignants du Québec), intégré à la CSN (Confédération des Syndicats Nationaux). J'ai participé toutes ces dernières années à bien des réunions syndicales, et à de nombreuses grèves, particulièrement à celles du Front Commun en 1972 et en 1976. Et à chacune de ces réunions, le droit de parole de chacun a été entièrement respecté, aucun intervenant n'a été intimidé par qui que ce soit, et le vote fut chaque fois libre. Même, sur demande, il était possible d'obtenir un vote à bulletin secret lorsque la questions débattue concernait des arrêts de travail ou autres moyens de pression.

Pourtant cette liberté a toute l'apparence d'être une liberté pipée. En effet, chaque fois que les relations entre syndiqués et administrateurs sont passées au moulin syndical, elles aboutissent presque invariablement à un conflit. On a l'impression que, les dés lancés, c'est la face du conflit qui apparaîtra. Aussi, bien des syndiqués des secteurs publics et para-publics avancent avec fatalisme vers la date d'échéance de leur convention collective, sachant qu'une grève les attend au bout du chemin. Ils ne la veulent pas. Ils s'en passeraient volontiers. Mais ils savent qu'ils auront beau assister aux réunions libres et démocratiques de leur syndicat, ils finiront par voter leur propre grève. Leur liberté semble prise au piège d'une nécessité.

Les apprentis-sorciers de la gauche à go-go ont bien la réponse que la lutte des classes est scientifiquement inévitable et que le paradis poindra au bout d'un bain de sang. Mais l'écrasante majorité des syndiqués ne croit pas à ces rêves, dont la réalité a si souvent révélé le cauchemar au vingtième siècle. La lutte des classes est évitable. Mais il y a un fait qui semble confondre les syndiqués de bonne foi: c'est qu'elle ne semble pas être évitée. Pourquoi?

Chaque conflit a des raisons particulières, et chaque situation concrète a son histoire. Dans ce sens, il n'est pas possible de donner une réponse concrète pour chaque cas. Mais il y a un point commun à tous ces conflits: c'est la structure d'une réunion syndicale et la psychologie qu'elle produit presque inévitablement.

“Eux” et “nous”

D'abord une assemblée syndicale est souveraine (du moins à la CSN). De ce fait, elle n'admet pas d'étrangers en son sein, sauf rares exceptions. Même un officier supérieur de la CSN doit être accepté par les membres assemblés pour avoir le droit d'assister et de prendre la parole à la réunion syndicale. On est alors entre syndiqués. L'administration n'est évidemment pas représentée. Ce que le patron aurait à dire sera présenté à l'assemblée par un représentant syndical qui affronte déjà le patron. Psychologiquement, la réunion est déjà

une affaire entre "eux", qui sont dehors, et "nous" qui sommes ici. Et il faut peu d'expérience humaine pour savoir ce qu'on a à dire d'un autre lorsqu'il a le dos tourné. Tous les ragots et les qu'en dit-on sortent avec une aisance étonnante. D'abord, bien entendu "les administrateurs ne foutent rien". "Ils ont tant de secrétaires pour les aider, et les enseignants en ont peu." "Les administrateurs veulent se mêler de l'enseignement alors que nous en sommes les professionnels." "Et tu ne sais pas que...?" Et ainsi de suite. Tous les simplismes sociaux ressortent dans un tel climat. Des faits particuliers rapportés sans contradiction par la personne absente deviennent tout à coup des complots généraux: "Tel administrateur dans tel Cégep a utilisé les plans de cours pour surveiller des enseignants; c'est une tactique du ministère de l'Éducation pour dominer tout le monde. Méfions-nous de nos administrateurs."

Il faut ajouter à ce racisme l'opposition des intérêts entre "eux" et "nous". Bien entendu, en dernière analyse, les intérêts des deux parties coïncident. Que ferait une administration sans enseignants, et que feraient les enseignants sans l'organisation des services, du recrutement, des horaires, des locaux et ainsi de suite? Mais avant de monter si haut, il reste qu'une teinte égoïste peut accentuer l'opposition des intérêts. L'administrateur y gagnerait à obtenir plus de rendement contre moins de déboursé, et l'employé y gagnerait à travailler moins contre meilleur salaire et meilleures conditions de travail. Et, en bande, c'est cet égoïsme qui fait le plus facilement surface. Ce qui va de soi. Car nous sommes réunis dans l'opposition à l'administration et non dans l'union des fonctions qui se complètent. Et voici qu'un membre laisse entendre qu'il peut être question d'une atteinte aux "droits" acquis, d'un réaménagement des heures de travail, d'une surcharge à la tâche, d'une possible mise à pied. Chacun se sent alors viscéralement menacé. Par réflexe, il se solidarise avec les autres, afin d'assurer ainsi sa propre protection et celle de ceux qui combattent avec lui. S'il n'est pas menacé maintenant, il pense pouvoir l'être à l'avenir et échange son appui de maintenant contre celui qu'il espère quand son tour viendra. Dans ce contexte, l'intérêt

commun, le bien de l'élève, sont des idées trop abstraites.

Je ne dis pas que l'égoïsme de groupe est affirmé dans ces mots. Ce serait trop cru. On parle plus volontiers de justice, d'égalité, de droits, de solidarité. Mais les mots sont utilisés pour recouvrir les mêmes faits. Car il est interdit de donner à la justice le sens du droit de l'étudiant à ses études; de même l'égalité ne peut s'appliquer aux parents qui paient pour que leur enfant ait une bonne éducation; et la solidarité ne saurait jamais être celle qui nous relie à la bonne marche et à la prospérité commune de la société. Ce serait trop beau.

L'égoïsme de groupe peut se comprendre quand il y a une menace (véritable ou conçue comme telle). Mais quand il n'y a pas de menace, alors on se sent en position de force. Et le sentiment qui se dégage est qu'il suffit d'exercer cette force pour avoir plus et mieux, toujours plus et mieux. Qui, dans une assemblée solidaire pourrait suggérer qu'il faut se contenter de moins que ce qu'on peut aller chercher? Qu'est-ce que la justice? Prendre ce que l'on peut et le garder contre quiconque voudrait nous l'enlever.

L'information

Au sentiment d'opposition entre "eux" et "nous", il faut ajouter les raisons de l'opposition. Une réunion syndicale ramasse d'ordinaire une majorité de personnes qui ne possèdent ni les données ni la perspective des dossiers de leur institution de travail ou de leur entreprise. Pour juger, il faut des informations. Pour obtenir ces informations, il faut des experts.

Les experts qui sont chargés de renseigner l'assemblée syndicale sont aussi les officiers élus ou embauchés pour assurer les intérêts de ce groupe de syndiqués. Par conséquent, l'information arrive invariablement ordonnée selon les lignes: "eux" et "nous". Telle demande de "eux" exige quelque chose de "nous", donc est une manœuvre contre "nous". Telle demande de "nous" à "eux" est notre désir, donc notre droit: c'est la justice. Leur refus est une injustice. Pour comprendre ce

langage partisan, il suffit d'imaginer Claude Ryan essayant d'expliquer une position du Parti Québécois à ses propres partisans. La situation est assez similaire lorsqu'un officier du syndicat explique à ses syndiqués une position patronale.

Un homme honnête doit conclure à partir de ses informations. Mais, à la réunion syndicale, les informations conduisent d'elles-mêmes à une conclusion: notre intérêt de groupe est le bien; les volontés administratives sont l'ennemi. Alors c'est la pression de sa bonne conscience qui fera du syndiqué un gréviste. Il a l'impression que de voter contre la proposition de conflit, c'est collaborer à l'injustice que le patron est en train de commettre. Et se lever pour parler contre le conflit, dans le contexte des informations présentées, c'est l'équivalent de proposer une tournée générale dans une assemblée des Alcooliques Anonymes. C'est un scandale.

Les désirs

Ajoutons à cela qu'un climat de masse est un climat émotif et non de froide raison. Il est extrêmement difficile de réfléchir dans une assemblée. Chacun y est bien plus près de ses nerfs et de ses glandes que de sa pensée. Le viscéral étreint la personne. Et avec le viscéral, ce sont les désirs qui se font pressant. Une action réfléchie fait la distinction entre le but désiré et les moyens nombreux, de même que la patience nécessaire, pour atteindre ce but. Mais quand la réflexion est remplacée par le réflexe, le désir appelle une réponse immédiate. On veut, et on veut tout de suite. Dans la vie de tous les jours, bien des conflits personnels sont évités parce qu'on prend le temps de ne pas réagir tout de suite. Mais dans une foule, peut-on attendre? Les désirs, multipliés hors proportion par la solidarité, se font physiques, conduisant facilement à des décisions brusques. Il faut la "justice" maintenant. C'est la justice populaire des masses.

La puissance de l'impuissance

Enfin, paradoxe, l'impuissance. La plupart des membres de l'assemblée ont conscience de leur ignorance des dossiers et de leur incapacité d'une action nuancée.

Ils sont réunis dans l'indistinction. Ce qui les caractérise, c'est leur opposition à l'organisation des compétences qui vient de l'administration. Entre eux, ils sont une incompétence désorganisée. Ils n'ont pas la puissance de fabriquer quelque chose. Ils ont la nudité de l'impuissance. Leur point commun est le refus de ce qui organise leurs compétences. Alors leur seule force est ce refus. Ils ont la puissance de l'impuissance: celle de ne pas faire quelque chose, celle de défaire les choses. D'où l'exercice de la puissance syndicale est un exercice si souvent radical et négatif. Les membres ne savent que faire. Ils savent défaire.

Bref...

Voilà la situation concrète de l'exercice de la démocratie syndicale. Et voilà pourquoi sa liberté est si souvent piégée. Tant et aussi longtemps que les gens seront réunis sous forme d'opposition plutôt que sous forme d'union dans un projet commun, comment éviter que la contradiction ne cesse de réapparaître et de menacer la collaboration?

Les syndicats sont un besoin pour la société humaine. Ils rappellent que les employés sont aussi des hommes et non des choses. Mais avec quelle aisance ces mêmes hommes parviennent à oublier que leurs employeurs, leurs étudiants, leurs clients, sont aussi des hommes et non des choses.

Sans doute que la réponse au poids de la confrontation ne peut venir que de la liberté de l'âme, de l'esprit du don, de l'Amour plus qu'humain qui seul autorise et consacre la liberté de parole, de vote et d'action.



Reprendre *notre* Canada

par Odina Boutet

*Deux Canadas associés valent mieux
qu'un Canada divisé. Deux Canadas
respectivement identifiés valent mieux
qu'un Canada dans la confusion.*

L'historien Lionel Groulx répétait souvent qu'il faut reprendre le fil de l'Histoire. Elle contient des événements qui ont été voulus par des hommes et qui ont une signification pour la connaissance de leurs intentions.

L'histoire des Canadas exprime une volonté constante des Anglais "de confier le gouvernement à rien d'autre qu'une Législature Anglaise", comme le disait le Rapport de Lord Durham. Tous les changements constitutionnels qui sont survenus, on été pensés et arrangés dans cette visée.

Ceux des Canadiens qui espèrent encore aujourd'hui trouver des structures politiques qui donneraient satisfaction aux Canadiens-Français comme aux Canadiens-Anglais, ne devront pas oublier que les Anglais n'ont accordé à notre pays "le gouvernement responsable" que le jour où ils se sont assurés que la législature en serait anglaise.

Leurs intentions étaient que les Canadiens-Français ne puissent se gouverner par eux-mêmes, et que le Bas-Canada comme le Haut-Canada soient et restent soumis "to a decidedly English Legislature" (Durham). Nonobstant les inconvénients culturels que la fédération représente pour les Canadiens-Français, l'habitude qu'ils en ont prise leur fait oublier parfois que les intentions anglaises n'ont pas changé en ce qui les concerne. Un gouvernement strictement canadien-français, quelque part ici, ne peut pas les satisfaire et c'est pourquoi, en toute logique avec eux-mêmes, quelques-uns ont commencé à quitter le Québec.

Cette mauvaise disposition qu'ils ont envers le gouvernement "canadien-français" n'est que l'envers de la médaille dont le bon côté est l'"English Legislature" qui leur est naturelle parce qu'ils sont de cette culture. Ils savent ce qu'il faut faire pour constituer une législature de caractère anglais. Ils ont réussi à soumettre les partis politiques à leurs institutions et à leurs projets.

Pour bien comprendre comment ils s'y sont pris, revoyons un peu les événements qui ont entouré l'union des deux Canadas.

Discriminations

En 1840, la population du Bas-Canada, peuplé de Canadiens français, est largement plus nombreuse que celle du Haut-Canada, constitué de Canadiens anglais. Le problème qui se présente alors aux Anglais est de trouver un moyen d'unir les deux Canadas sous un même gouvernement responsable sans que les Canadiens français, plus nombreux, ne puissent en faire une législature non anglaise.

L'esprit démocratique aurait alors exigé que les représentants canadiens-français soient les plus nombreux. Les Anglais ont quand même fixé un nombre égal de représentants pour le Haut-Canada et le Bas-Canada. De cette façon, ils établissaient un principe d'inégalité pour les deux races et ils en étaient conscients. Aussi, ils ont cherché très vite à corriger l'injustice de cette représentation disproportionnée, car ils craignaient l'opinion de leurs adversaires politiques sur ce sujet. Les Canadiens-Anglais, moins nombreux, étaient surestimés, tandis que les Canadiens-Français, plus nombreux, étaient sous-estimés.

Le Haut-Canada, parce qu'il était peuplé d'anglophones, obtenait sans difficulté un statut particulier, contrairement au Bas-Canada, qui fut plus tard appelé le Québec, à qui fut toujours refusé un statut particulier pour son caractère distinct. Mais, pour un esprit qui accommode ses principes à une philosophie pragmatiste, la fin justifie les moyens. On verrait à remettre les bons principes en place, quand on aurait trouvé un moyen de contourner la majorité canadienne-française.

Car il fut un temps où les Canadiens-Français avaient la majorité en leur pays. À cette époque-là, les Canadiens-Anglais pouvaient se permettre de ne pas respecter les principes démocratiques. Depuis la conquête anglaise, ils ont utilisé des moyens pour dominer, en changeant leurs principes selon les circonstances. Mais ils souhaitaient des occasions pour corriger les injustices qu'ils commettaient, afin de reprendre bonne conscience le plus tôt possible et de sauvegarder les ap-

parences auxquelles ils sont sensibles, tant ils craignent de mal paraître dans la présentation des choses.

Voyons comment ils se sont arrangés pour y parvenir dans ce cas.

Débuts de la confusion

Donc, en 1840, la langue anglaise est proclamée la seule langue officielle du nouveau Canada, dans la nouvelle constitution. En ce temps-là, les Canadiens-Anglais étaient prêts à faire tous les changements constitutionnels qui leur donneraient quelques avantages. En dépit de cela, le bilinguisme s'installe dès la première session dans la pratique de la Chambre. Les députés canadiens-français, qui sont alors en nombre égal à ceux des Canadiens-Anglais, forment un parti unique, un parti national, en dehors des partis anglais. Ils ne sont pas gênés dans leurs rangs par les exigences de la "bonne entente" avec les anglophones et ils peuvent identifier leur action à leur caractère distinct.

Par contre, les anglophones sont divisés entre eux, en deux partis adverses. C'est là une chose à remarquer pour les Canadiens-Français d'aujourd'hui qui prétendent qu'il ne devrait pas y avoir de division entre eux et que les anglophones n'en ont pas. Mais revenons à cette Chambre du nouveau Canada. La division en deux partis pour les anglophones les oblige à recourir à la collaboration des Canadiens-Français qui sont, à ce moment-là, non divisés et qui forment un groupe national en Chambre.

On voit que si les anglophones ont besoin de diviser les autres pour régner, ce n'est pas parce qu'ils se privent de l'être eux-mêmes. Le remède va pour eux avec le mal.

Donc, ils avaient donné un statut particulier à leur province du Haut-Canada, en lui accordant un nombre disproportionné de représentants. Malgré cela, leur division annulait en pratique les effets de cette discrimination, et le secrétaire anglais des colonies, Lord Stanley, écrivait au chef du cabinet britannique Robert Peel: "L'essai n'aura été qu'une lamentable faillite s'il

n'aboutit qu'à mettre en minorité les intérêts britanniques dans la législature du Canada-Uni" (1842).

Remarquons que l'expression d'intention correspond exactement à celle de Durham pour une Législature Anglaise. L'objectif n'a pas changé et il ne changera pas, ni en ce temps-là ni aujourd'hui. Les anglophones y parviendront alors en courtisant Louis-Hippolyte LaFontaine, le chef du parti national des Canadiens-Français, de qui ils obtiendront le mélange de son parti avec ceux des anglophones. Une fois divisé le parti des Canadiens-Français et son mélange avec les partis des tories et des réformistes, la Législature Anglaise était assurée de son caractère dominant.

LaFontaine, qui semble s'occuper des formes et des fonctions en cause, qui argumente sur la nature de l'Acte d'Union, fédération ou confédération, deux provinces ou une province, ne paraît pas s'apercevoir de l'avantage qu'il y aurait à maintenir l'unité des représentants des Canadiens-Français, devant les anglophones séparés en tories et en réformistes.

C'est précisément après l'entrée des Canadiens-Français dans les partis anglais que leur division a commencé en partis adverses eux aussi. Jusqu'alors, devant la nécessité pour les Anglais d'accorder le gouvernement responsable à leurs sujets, la force des Canadiens-Français était de décider pour eux-mêmes, parce qu'ils étaient unis en plus grand nombre que les anglophones divisés. Ils détenaient le moyen de gouverner leur Canada, par la majorité. Mais le subterfuge auquel les Anglais ont eu recours, en les divisant comme ils l'étaient eux-mêmes et en mélangeant leurs voix dans les partis anglais, a plongé notre peuple dans une confusion qui a duré jusqu'à ce jour.

La patrie perdue

Les anglophones avaient trouvé le moyen d'assurer leur domination numérique, le seul objectif qui compte dans un gouvernement pris au vote. Les Canadiens-Français pouvaient s'invectiver d'un camp à l'autre, sans que cela mette en péril "les intérêts britanniques". À

court terme, LaFontaine avait sauvé les ministères anglais, et permis le fonctionnement du parlementarisme pour les Canadas unis. Mais à long terme, la position des Canadiens-Français était tombée sous la décision des Canadiens-Anglais.

La gloire de LaFontaine au Canada français serait d'avoir livré la bataille pour l'abrogation de l'article LXI, et il l'avait gagnée, en 1849, de sorte que la langue anglaise n'était plus proclamée comme étant la seule langue officielle. La pratique du bilinguisme allait s'accroître au parlement, mais le pouvoir de décider allait à ceux qui parlent anglais.

La minorisation des Canadiens-Français était accomplie. Elle s'était produite dans les partis anglais et elle y est demeurée depuis. Une fois LaFontaine et les Canadiens-Français engagés à sa suite dans les rouages du parlementarisme anglais, le désir de voir fonctionner le parlement et les partis l'a emporté sur des vues plus fondamentales. Papineau ne manque pas de prévenir ses contemporains contre les conséquences de cette fusion, mais on préfère le prendre à parti sur l'ardeur de son tempérament, en oubliant de vérifier ce qu'il y avait de naturel dans ses avertissements.

Dans son célèbre discours de 12 heures à la Chambre de l'Union des deux Canadas, en 1849, Louis-Joseph Papineau disait: "Je ne m'étendrai pas sur l'acte d'Union, c'est un contre bon sens qui nuit également au Haut et au Bas-Canada, qui met les membres de l'une et l'autre province dans la plus étrange position. C'est ainsi que les membres pour le Haut-Canada ne peuvent pas comprendre ce qui nous intéresse, et qu'ils sont obligés de législater sans connaissance de cause pour nous, comme nous le sommes pour eux. Avec un pareil système, tous les jours il y aura des fautes grossières de commissions, et nous serons sans cesse dans la nécessité de défaire un jour ce que nous aurons fait la veille, tant il est difficile, impossible même, de bien législater pour deux peuples différents de races, de mœurs, de caractère et disséminés sur une si grande étendue territoriale." (Dix ans au Canada, par A. Gérin-Lajoie)

Ce que les Anglo-Canadiens avaient acquis sous l'Acte d'Union, ils l'ont consolidé sous la dite Confédération. Toute l'ambiguïté de la situation pour les Canadiens français était déjà en place pendant l'Union des deux Canadas et elle est demeurée jusqu'à nos jours. Lionel Groulx, parlant de Papineau, écrivait: "L'Union, y voit-il autre chose qu'un régime bon tout au plus à corrompre les hommes politiques en même temps qu'un prolongement détestable du colonialisme?" (Un débat parlementaire en 1849). Il cite une lettre de Papineau à son fils Amédée: "Hors le rappel de l'Union, il n'y a pas de chance à trouver la moindre intégrité politique".

La situation dans laquelle les représentants canadiens-français se sont mis est déjà pleine d'exemples de la témérité et de l'équivoque. Le spectacle est invariablement le même, ministres et députés qui s'exposent contre les intérêts de leur groupe ethnique, pour soutenir des partis et des ministères auxquels ils se sont attachés pour répondre à l'invitation des Anglais. Ils sont pris au jeu des autres et ils ne savent plus se retirer et jouer leurs cartes pour leurs propres enjeux, confondus qu'ils sont de retrouver leur nom et le nom de leur pays sur les enjeux d'un autre.

Le caractère inhumain d'une pareille situation ne saurait avoir de meilleure illustration que le cas d'un ministre canadien-français, Denis-Benjamin Papineau, qui en 1845 déjà, eut à souffrir l'injure de sa fidélité à un et de son infidélité à l'autre. Lionel Groulx raconte qu'au moment de prendre le vote en Chambre, sur une résolution que le député Joseph Laurin, du comté de Lotbinière, avait osé rédiger en français, la voix qui le fit battre s'exprima de la façon suivante, selon un journal de l'époque: le pauvre homme "se leva et s'assit deux ou trois fois, comme un homme qui va faire une action qui répugne à son cœur, mais qu'il accorde pourtant aux exigences de sa position". Lionel Groulx dit que le pauvre ministre veut expliquer son vote, mais "les protestations, les cris étouffent sa voix".

La liberté d'être Canadien-Français ne va pas plus loin que le devoir de soutenir les partis canadiens-

anglais. L'engagement pris par LaFontaine et les Canadiens-Français qui se sont conscrits dans les partis canadiens-anglais et le parlementarisme canadien-anglais, a prépondérance sur la nation. Une voix canadienne-française pouvait assurer la victoire à une résolution canadienne-française, mais un devoir britannique mettait cette voix au défi de soutenir son engagement. Le pauvre ministre a joué le jeu du parlementarisme et du parti dans lesquels il s'est installé. La satisfaction d'accomplir son devoir, il ne peut l'obtenir sans torturer sa conscience d'appartenir à une origine canadienne-française pour laquelle il n'y a pas de parti en la chose. Il se heurte à un devoir de soutenir les partis et les ministères canadiens-anglais.

Sans la fusion dans les mêmes partis des Canadiens-Anglais et des Canadiens-Français, il n'y aurait pas eu de succès pour le projet anglais de garder une *English Legislature* au-dessus des Canadiens-Français. Il n'y aurait pas eu cette mise en place de tous les éléments de domination sur nous dans un Parlement Responsable. L'Acte d'Union aurait été une faillite et n'aurait pas pu conduire les dirigeants anglais vers la consolidation du piège doré que fut la fédération canadienne, dite Confédération.

Mais à partir du moment où une voix canadienne-française n'était plus une voix canadienne-française, comme celle de ce pauvre Denis-Benjamin Papineau, mais une voix du parti des Canadiens-Anglais, une voix du ministère des Canadiens-Anglais, il n'y avait plus de Canadiens-Français en ce pays, mais seulement des conscrits au parlementarisme anglais. Il n'y avait plus disaient-ils, "ni vainqueurs ni vaincus", mais seulement des Canadiens". Le mot était attirant pour le vainqueur comme pour le vaincu, être canadien, quand on l'a toujours été depuis l'origine et que l'autre peut s'y installer en obligeant le premier à disparaître sous les traits de ses engagements.

Les Canadiens-Français, dans les partis anglais, n'eurent plus jamais la netteté d'esprit qui permet d'associer le caractère d'un projet à une pensée inhé-

rente à soi-même. Ils n'eurent jamais entièrement la liberté morale de s'identifier sans la réprobation des Canadiens-Anglais, dans ces mêmes partis. Il fallait se dire canadien sans distinction. Les deux Canadas furent assimilés officiellement à un seul, malgré la réalité des deux peuples distincts. Il n'y eut donc d'acceptable que ce qui était canadien, sans définition distincte, mais sous la loi et la morale des partis et des gouvernements de caractère anglais.

S'abstraire de soi-même ou s'aliéner

Le subterfuge est demeuré jusqu'à nos jours dans l'esprit et dans l'entendement d'un grand nombre de Canadiens français. La notion de parti, qui devrait naturellement exprimer la solidarité avec soi-même, est dissolue dans la disparition des identités respectives. Deux Canadas se sont confondus en un seul, confondant du même coup les identités et ne laissant à ceux qui se croyaient les vrais Canadiens d'origine, les Canadiens-Français, que le plaisir de se dire encore canadiens, pendant que le caractère anglais de l'organisation du pays n'avait qu'à s'identifier aux individus, aux institutions et à tout le mouvement des communications envahissantes.

L'intention des anglophones était que cela se produise ainsi, et ils n'en changeront pas aujourd'hui, pas plus qu'ils n'ont changé de caractère. Ce n'est pas d'eux que viendront les propositions qui pourraient enlever quoi que ce soit à leurs plans d'anglicisation des Canadas. Il faudra qu'ils y soient forcés par les circonstances, comme le projet d'indépendance du Québec et la présence du Parti Québécois. Ceux qui espèrent obtenir d'eux le recouvrement des choses essentielles pour notre nation, comme le gouvernement responsable, devront tenir compte de leur volonté de dominer sur nous par une "*English Legislature*".

C'est pourquoi, en reprenant la liberté de militer dans des partis distincts, comme le Parti Québécois, et en travaillant à doter le Québec d'un gouvernement responsable dans tous les domaines, nous reprenons peu à peu notre Canada, celui de nos pères, en suivant le fil

de l'histoire. Les anglophones ont aussi leur Canada et nous y avons contribué. Nous sommes toujours disposés à collaborer avec eux, entre peuples libres et distincts. Mais nous reprendrons le pouvoir de nous gouverner distinctement et entièrement. C'est là l'essentiel.



En marge
du *Pays légitime*
d'Hélène Pelletier-Baillargeon

par Pierre Trépanier

On a tendance à être sévère pour les recueils d'articles. Les varia ont le défaut de débiter, parfois pêle-mêle, la pensée d'un auteur, exactement comme on déroule un chapelet de saucisses. Le lecteur souhaite plutôt un exposé méthodique, un essai cohérent, composé, mais qui peut prendre la forme d'un fouillis savamment ordonné. Les livres myriapodes présentent tout de même l'avantage d'aborder une multitude de sujets sous une infinité d'angles et, si les propos ont quelque unité, vous aurez créé une bestiole qui — à chaque anneau sa paire de pattes — fera, ma foi, son bout de chemin. Quand, au surplus, l'auteur puise, dans une information très sûre, des thèses logiques et qu'il écrit pour être lu, on risque d'avoir entre les mains un bon bouquin. C'est le cas du *Pays légitime* d'Hélène Pelletier-Baillargeon¹. Je vous le recommande, même si l'éditeur a réussi le tour de force de ne jamais indiquer la référence des articles qu'il reproduit et même s'il a trouvé le moyen de bousiller tout un paragraphe (p. 201).

La nation concrète est aussi une femme

Parmi les qualités de ce livre qui vous pousse à réfléchir — déjà, ce n'est pas rien! —, je citerai la sensibilité au vécu quotidien des gens ordinaires, des femmes en particulier. Bref, Hélène Pelletier-Baillargeon (décidément ces noms à trait d'union serpentent bien nonchalamment au milieu de ma phrase simplette et pressée) suit le conseil de Bernanos: "J'écris dans les salles de cafés ainsi que j'écrivais jadis dans les wagons de chemins de fer, pour ne pas être dupe de créatures imaginaires, pour retrouver d'un regard jeté sur l'inconnu qui passe, la juste mesure de la joie ou de la douleur²." Dans mon bestiaire personnel, j'ai deux bêtes noires — intellectuelles, cela va de soi: le narcisse qui suit complaisamment les volutes qui s'échappent de sa pipe et de sa pensée (pas toujours bien culottée) et qui vous montre comment s'asseoir entre deux chaises, doctoralement ou précieusement, c'est selon; le porte-lunettes qui peut vous ânonner son Marx à reculons, ce qui le dispense de zieuter la réalité (ça fatigue la vue, et puis il y a les courants d'air). (Dans les années 1950, du temps que nous étions universels, nous avions une faune très

gueulante: il en subsiste quelques spécimens intéressants sur les banquettes de l'Opposition, à Ottawa.) — Autre qualité à souligner: une inspiration très haute, très exigeante, qui réclame liberté, égalité et dignité pour chaque homme, chaque femme, et, par voie de conséquence, la nation où plongent leurs racines. Peut-être avez-vous lu ces lignes de Richard Arès:

Grâce à sa nation, l'homme est stabilisé, harmonisé avec un milieu, enraciné dans une famille et une lignée, rattaché à un passé, à un présent et à un avenir; grâce à elle toujours, il reçoit le patrimoine accumulé par les pères et il naît à une vie culturelle déterminée, formant du même coup un type particulier d'humanité³.

C'est la nation du *Pays légitime*, fraîche comme l'enfance, à qui nous assurerons — si nous avons du cœur — "ce double droit culturel: droit au *patrimoine* et droit à l'*utopie créatrice*"⁴. L'enfance — comme la nation adulte d'ailleurs — rassemble deux majorités, dont l'une est féminine: il faut se le rappeler. C'est limpide: un homme, une femme, une nation, un pays, le pays légitime. Mais il y a des vérités de cristal qui ne se conquièrent qu'à la pointe de l'effort:

D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours su, de certitude profonde, que nous formions un vrai peuple. Je n'ai pas toujours su, cependant, qu'un vrai peuple ne saurait vivre, au sens plein du terme, sans une terre bien à lui. [...] Mais, désormais, je ne retournerai plus en arrière. D'une femme faite qui a aimé, enfanté, agi et lutté dans l'émouvant coude à coude fraternel que constitue, depuis dix ans, la prodigieuse reprise en charge du Québec par lui-même, on ne fera plus une petite fille perplexe, ballottée par les fausses peurs et les fausses promesses⁵.

Donc, bâtir le pays légitime, c'est-à-dire faire coïncider le pays réel et le pays légal. Sur ce chantier, comme sur beaucoup d'autres, les femmes ont été tenues à l'écart. D'elles, viendront des solutions inédites et généreuses à nos problèmes, à ceux que posent le Tiers-Monde et la pauvreté, le rapport ville-campagne, l'exploitation capitaliste ou syndicale, les relations centre-périphérie, une civilisation vide assoiffée de loisirs épanouissants,

assoiffée de plénitude de tout l'être. L'auteur est convaincu que les femmes humaniseront la société, à commencer par le pouvoir, parce que donnant la vie, elles ne cessent d'avoir prise sur elle. La technique froide, la rationalité apersonnelle, la bureaucratie aveugle ne les vaincront pas. Les femmes ont aussi une autre arme: le bon sens. Quand le bon sens féminin aura investi la politique, la politique changera. C'est poser la question du pouvoir. Bien sûr, il y a des naïvetés dans ces affirmations qui font bon marché des contraintes, des forces profondes qui enserrent l'homme ou la femme politique. Il y a aussi la logique impitoyable du pouvoir qui moule plus facilement qu'il ne se laisse apprivoiser: la fonction fait l'homme, dit-on. Mais ces convictions sont des espoirs, que j'accueille.

Le pouvoir architecte

Refusant la ségrégation féministe, l'auteur invite les femmes à prendre leur part de pouvoir. Elle appelle aussi la nation à prendre le pouvoir. Le pouvoir n'est pas une lèpre spirituelle, c'est l'outil pour bâtir. Il faut purger notre conscience collective: le pouvoir peut être noble quand on ne l'assimile pas à l'appétit personnel de puissance. Le pouvoir, c'est le moyen. S'il dégénère, devient une fin, alors c'est un mal. Le pouvoir, comme l'idéologie, c'est toujours l'erreur de l'autre. Ainsi, dans la logique toute actonienne de Pierre-Elliott Trudeau, le pouvoir canadien est juste; le pouvoir québécois, un péché contre l'humanité. Pharisaïsme où se retrouvent beaucoup trop de nos amis anglo-québécois. Madame Pelletier-Baillargeon a raison de nous mettre en garde:

Tant que nous n'aurons pas psychanalysé avec succès cette zone confusément "coupable" de notre inconscient collectif, les Dale C. Thomson auront beau jeu d'associer nationalisme et fascisme, ou d'essayer de confondre dans les esprits perplexes le processus de décolonisation des petites nations avec l'impérialisme raciste de certaines grandes puissances auxquelles le Québec ne saurait être comparé qu'en tordant jusqu'au bout du ridicule les faits et la réalité⁶.

Il me semble d'ailleurs que, dans la tradition française, le nationalisme se conçoit aisément comme humanisme, sans nul recours à la volonté de puissance, sans justification par la supériorité biologique — toutes passions malsaines qui soulèvent le cœur. Bien compris, le nationalisme peut aider à construire un monde meilleur:

L'idée nationale, effectivement, telle que le peuple français l'a façonnée le long de sa longue histoire, tend à se confondre avec celle de l'humanité au service de laquelle, donnant le meilleur d'elle-même, elle se prit à compter — ceci est de moi — que les autres en feraient autant⁷.

Tous ceux qui ont réfléchi avec quelque application à la question du nationalisme — surtout chez les petites nations — aboutissent à des conclusions comparables. Ainsi de Pierre Vadeboncœur:

L'indépendantisme, possible ici, impossible ailleurs, répond notamment, dans une certaine mesure, d'une certaine façon, et pour l'homme tout entier, à la menace de l'universalisme impérialiste et technocratique. Du moins, il constitue un essai de réponse, il permet un moment de résistance, il offre un premier modèle, il complique au moins un peu un jeu continental devenu dangereusement simplifié⁸[...]

Licite ailleurs, le pouvoir ici serait indécent, tout simplement non pertinent au problème québécois:

[...] les adversaires de l'indépendance québécoise [...] réduisent le sujet à une question de culture, ou, plus sommairement encore, de langue. Le néo-nationalisme s'expliquerait par le fait que nous ne voudrions pas perdre l'une et l'autre, et non pas notre pouvoir. Le besoin vital d'acquérir encore tout le pouvoir serait encore plus hors de cause. On ne parle pas de pouvoir; on parle de langue, de culture [...]. L'anti-séparatisme se signale ainsi par un effort constant d'amenuisement de la question globale⁹.

Chaque fois qu'un peuple colonisé s'affranchit, c'est une victoire pour l'humanité dans le long "effort de la conscience, pour se libérer, d'abord, pour, ensuite, se sauver d'elle-même et de ses propres pièges"¹⁰.

D'ailleurs l'astuce fédéraliste, qui consistait à ne légiférer sur la langue qu'en tant que droit individuel, s'est retournée contre ses inventeurs. Ces derniers

n'avaient pas vu quelle charge subversive recélait la langue dès lors qu'on la concevait comme le "bien commun qu'elle est essentiellement" et non plus comme "pure propriété individuelle"¹¹.

Faux scrupules et velléité

Robert Rumilly a écrit quelque part dans son *Histoire de la Province de Québec* que les prêtres ont fait le Canada français comme les moines, l'Europe. Dans la mesure où cette observation est juste, cela a fait notre bonheur et notre malheur. Nous avons eu plus que notre part de clercs bornés. Je pense au Père Georges Simard, o.m.i., qui écrivait, en plein XX^e siècle:

Je n'oserais affirmer que Dieu a voulu de l'Empire britannique pour humilier les nations catholiques prévaricatrices. Mais il n'est pas improbable qu'il en ait été ainsi. En tout cas, encore à la suite de saint Augustin, il serait plausible de dire que les vertus civiles des Anglais peuvent servir d'exemples aux fidèles à plus d'un point de vues [sic]¹².

Comment se surprendre de voir notre spécialiste de l'augustinisme s'approcher de la question indépendantiste, à regret, comme d'une immondice:

On ne voudrait ne pas avoir à traiter d'un tel sujet en des pages qui suivent d'aussi près la question de nos devoirs patriotiques. Mais, puisque éviter de le faire nous mériterait le reproche d'avoir été incomplet, nous nous y attarderons quelque peu, quoique non sans une très vive répugnance¹³.

Suit la démonstration que l'indépendantisme québécois serait plus qu'une faute contre l'humanité: un péché contre Dieu lui-même. Ça, c'est notre malheur. Notre bonheur, c'est qu'à côté du clerc empoisonneur, il y avait toujours le clerc antidote. Pour rétablir la sérénité de notre conscience, nous pouvions lire Groulx, par exemple, — disons sa conférence de 1949 où il se demande: "Sommes-nous des isolationnistes¹⁴?" — Groulx ou Gustave Lamarche, dont je salue le dernier livre:

Nous sommes associés à l'autre, notre frère chéri, depuis plus d'un siècle; 1840, l'Union des Canadas, où nous fûmes dévorés tout ronds; 1867, la

pseudo-confédération, où nous croyions pouvoir trouver plus de ménagements, mais où, sous le couvert d'une persévérante hypocrisie, nous subissions le même engloutissement. Mon pot de terre trotte depuis plus de deux cents ans à côté du pot de fer. C'est assez. Il me manque des morceaux ¹⁵...

Si le chantage à la mauvaise conscience conjugué au chantage à la peur a dévoyé tant de Québécois, c'est que le colonialisme a instillé en eux, goutte à goutte, imperceptiblement, son venin le plus noir. — "À quoi bon?" — À l'approche du référendum, cette occasion rêvée de ressaisir notre destin, l'enthousiasme doit électriser toutes les volontés, d'une frontière à l'autre du Québec: "Mais à l'heure de tous les possibles et des échéances déchirantes, ce que doit d'abord vaincre notre peuple, c'est sa grande fatigue, cette sournoise tentation de la mort ¹⁶." Ou, ce qui revient au même, de la médiocrité.

De toutes les culpabilisations dont on joue contre nous, la plus insidieuse et la plus cruelle est l'accusation de trahir le Canada français. Il faut y revenir, affronter franchement une question douloureuse. Parler sans détour à nos compatriotes, aux Acadiens en particulier.

Deux positions. L'une concise, brutale, celle de Jean Bouthillette: "Le Canada français, hors du Québec, est un mythe ¹⁷." L'autre nostalgique et compatissante, celle de Mgr Félix-Antoine Saurd ou du Père Simard. La vraie — s'il faut choisir — est la première. Il faut le dire. Face aux réactions de francophones hors Québec — de *l'Évangéline*, par exemple — à la suite de la publication du Livre Blanc sur le projet de souveraineté-association, une mise au point s'impose. En dépit des offres de réciprocité, des Acadiens, par la voix de leur quotidien, ont rejeté la souveraineté-association; lors de leur congrès national, à Edmunston, d'autres ont boudé l'option de l'union avec le Québec. J'insiste sur le groupe acadien parce que c'est le groupe francophone hors des frontières québécoises le plus en mesure de survivre.

Reprenons l'accusation, telle que la formule le Père Simard:

Je note à peine que le mouvement séparatiste se repose ni sur le formel de la piété nationaliste, puisqu'il sacrifie près d'un million de conationaux et accepte sans broncher la perte du surplus futur d'un Québec séparé; ni non plus sur le véritable patriotisme, puisqu'il abandonne les trois-quarts du territoire de la patrie, autant de sa population ainsi que les œuvres et les institutions auxquelles il a été mêlé depuis plus de trois siècles¹⁸.

La réfutation est facile. La nation québécoise n'abandonnerait pas une partie d'elle-même puisque c'est déjà fait depuis 1867, œuvre du fédéralisme canadien et de l'assimilation sociologique. Quant au territoire hors Québec, quel est notre contrôle sur lui, nous qui sommes — et serons de plus en plus — minoritaires dans le gouvernement central? Quant à notre histoire, c'est un bien qu'on n'a pu encore ravir à la mémoire collective du peuple québécois.

Les Acadiens — ceci est plus sérieux — craignent pour leurs droits advenant l'indépendance du Québec. Cela montre à quel point ils sont chez eux au Nouveau-Brunswick et au Canada, quel degré de confiance ils ont dans leurs concitoyens anglophones. Faisons abstraction de la réciprocité et admettons que l'indépendance soit une réelle menace pour la culture acadienne et les aspirations politiques des Acadiens. Même là, l'indépendance doit se faire. Ni les Acadiens, ni les Franco-Ontariens ne peuvent exiger des Québécois, qui sont des millions, eux qui se comptent à peine par centaines de milliers, de *vivre une vie nationale diminuée*. Ils comprennent cela certainement, surtout les Acadiens du Nouveau-Brunswick qui, en organisant leur congrès national, ont implicitement tracé une ligne de démarcation entre eux-mêmes et les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, à qui le sort a refusé les virtualités qu'il leur a consenties à eux.

Le poids numérique, la séduction des illusions

Il y a plus. Ne pas faire l'indépendance, c'est compromettre la francophonie d'Amérique du Nord tout entière. Car chaque année qui passe minorise inexorable-

ment les Franco-Québécois dans l'ensemble canadien, c'est-à-dire les dépouille peu à peu de leur pouvoir, de leur moyen d'être eux-mêmes. C'est terrible. Mais c'est ainsi. Le Québec n'a pas le choix.

Si le Canada anglais avait écouté Bourassa au début du siècle, plutôt que de se l'annexer sur le tard pour fin de propagande, d'autres possibilités se seraient sans doute présentées à nous. Maintenant, c'est trop tard. Le mal est fait; il est irréparable. Le sablier de l'histoire ne se retourne pas. Les historiens canadiens-anglais, qui s'étaient entichés de Bourassa, se passionnent maintenant pour Groulx. Leur dernière trouvaille est que le nationalisme de Groulx n'a pas d'être en soi, qu'il n'est que la face profane d'une doctrine religieuse. Ainsi Groulx désavouerait le nationalisme d'aujourd'hui. C'est faux. Groulx fut aussi un penseur politique en tant que tel. Et d'ailleurs, serait-ce vrai, serait-il vraiment devenu fédéraliste aujourd'hui, que cela ne changerait rien à nos positions: nous avons cheminé à sa suite, la mort lui a arraché son bâton, nous poursuivons notre route. Il nous l'a dit: nous sommes la génération des vivants. Le Canada anglais et les Canadiens français fédéralistes brandissent aussi le nom d'André Laurendeau et veulent nous le jeter à la face, comme un anathème. Mais il faut lire Laurendeau. En mars 1962, évoquant ce qu'il appelait une "utopie", c'est-à-dire le Canada vraiment bilingue, Laurendeau écrivait (je le cite au long, c'est important):

Mais imaginons que les pessimistes aient raison, et que ce projet soit chimérique. Alors, il faut songer à une solution de repli.

Si l'on estime que, au niveau des États provinciaux, l'état d'esprit qui règne aujourd'hui en dehors du Québec rend le bilinguisme irréalisable, on peut décider que les provinces seront toutes unilingues. Mais alors le Québec devient exclusivement français. Ceci pose le problème des minorités linguistiques et, notamment, de la minorité anglophone du Québec. Je suggérerais alors que le Québec ajuste sa politique de minorité sur celle du Nouveau-Brunswick ou de l'Ontario.

Car les Canadiens-français sont de moins en moins prêts à solder seuls, sur le plan de la langue, une expérience déjà vieille d'un siècle¹⁹.

Voilà une position très radicale. Elle date de 1962! Quelles étaient les conditions des minorités françaises de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick à cette époque?

Le facteur démographique est capital dans toute stratégie politique relative aux francophones du Canada. À ce chapitre, le bilan a un passif très lourd de chimères. En 1890, Faucher de Saint-Maurice, en s'appuyant sur l'historien français Rameau de Saint-Père, soutenait que "les Canadiens allaient franciser la Nouvelle-Angleterre²⁰". Faisant le compte des progrès numériques des francophones aux marches du Québec, en Ontario, dans les provinces Maritimes, aux États-Unis, il concluait: "Tôt ou tard, en marchant ensemble, nous arriverons à être une grande nation. [...] Un jour, nous serons la France catholique américaine²¹." Il a fallu en rabattre. De leur côté, les Acadiens ont aussi caressé secrètement le rêve de devenir un jour majoritaire au Nouveau-Brunswick. "Les berceaux sont notre force, affirmait Placide Gaudet; l'avenir nous sourit²²." Les historiens de l'Acadie, même étrangers, loin de les déromper, ont partagé leurs illusions: "Dans la province du Nouveau-Brunswick, constituée en 1784, la race acadienne tend à prédominer. C'est le futur État Acadien²³." Aujourd'hui, seule une partition problématique du Nouveau-Brunswick assurerait aux Acadiens une province à eux. Le rattachement des comtés vraiment français du Nord au Québec est-il donc plus utopique? et ne serait-ce pas plus sûr culturellement? On y pense en certains quartiers²⁴. Mais ce sont des exceptions. Les nationalistes souhaitent une province ou un pays acadien! Si c'est une étape en vue de la réunification avec le Québec, cela se comprend. Autrement, c'est axer ses rêves sur la création d'une sorte d'enclave, de bantoustan, comptant 250 000 habitants, y compris une forte minorité anglaise, à peu près le tiers. En toute franchise, toutefois, je ne crois réalisable, dans un avenir prévisible, ni la province, ni l'État, ni l'annexion au Québec. Mais ce sont des options importantes au point de vue de la mobilisation des esprits et des volontés ainsi qu'au point de vue des idéologies.

À cet égard, je suis assez porté à accepter les conclusions de Camille Richard, Jean-Paul Hauteœur et Michel Roy, et à voir avec eux, dans l'exacerbation du particularisme acadien par rapport au Québec, un effet des attitudes de l'"élite acadienne" pour instaurer, puis préserver son pouvoir social. Or le discours d'une certaine élite est incroyablement étroit. On retrouve en certains milieux, comme à la direction de *l'Évangéline*, ou chez certains individus, comme Albert Dumaresq, qui inonde journaux et revues de ses "lettres du lecteur", une hargne antiquébécoise déplorable. Quant au chef du parti libéral du Nouveau-Brunswick, Joseph Daigle, c'est une chiffre, pas un chef. Il est prêt à n'importe quoi pour arriver au pouvoir. Après le congrès national acadien, il a tenu les propos qu'attendaient de lui les anglophones: accusations de manipulation au cours du congrès, insinuations de nature à en discréditer les résultats, bref une besogne assez peu reluisante. Il a entériné, dans une circonscription majoritairement francophone, la candidature d'un unilingue anglais... que la population a élu! Le temps du mépris n'achève pas en Acadie.

Mais passons. Je reviens au nationalisme acadien, dont j'ai regretté certaines tendances étriquées, de plus en plus contestées, il est vrai. Ces tendances s'appuient sur une lecture étrange de l'histoire. Acadiens et Québécois ont pourtant plus de caractères communs que de différences: origine française, tradition catholique, colonies voisines (bien que distantes) au sein d'une même Nouvelle-France, conquête anglaise, oppression nationale... Rien n'y fait. Nous avons eu des torts, c'est entendu. Nos Pères de la confédération, Hector-Louis Langevin en tête, ont agi comme si la population hors Québec dans les années 1860 était absolument homogène. Mais ce ne sont pas les Québécois qui l'ont opprimée et l'ont assimilée. Nos erreurs n'excusent pas les positions obtuses de trop d'Acadiens instruits.

De l'histoire à l'indépendance

La discussion qui précède nous ramène sur le terrain de l'histoire, dont l'étude me paraît indispensable à la pensée, à l'action. La justification de l'indépendance est historico-culturelle. Je ne crois pas au providentialisme

historique ou à l'histoire téléologique. Mais je crois que chaque génération doit recréer le sens de son aventure commune en examinant le passé, auquel elle prête une signification qu'elle crée. L'accumulation des strates successives d'interprétation constitue l'histoire en tant que rapport au passé. Ce rapport est essentiel à la vie d'une nation si elle ne veut pas désespérer d'elle-même, perdre le sens d'une orientation, d'une continuité au-delà des changements. Gaston Bachelard, en histoire des sciences, a réhabilité la normativité. Il distinguait deux séries de moments dans le déroulement historique: la rupture et la refonte, et deux sortes d'histoire correspondantes: l'histoire sanctionnée et l'histoire périmée²⁵. S'agissant non plus d'histoire des sciences mais d'histoire des sociétés humaines, la distinction s'amenuise. Les acquis sanctionnés se laissent moins saisir. Tout paraît toujours à reprendre, du point de vue normatif. C'est le difficile du métier d'homme. C'en est peut-être aussi l'exaltant²⁶.

Quoi qu'il en soit, le recours à l'histoire est nécessaire pour fonder l'action comme, réciproquement, l'action éclaire l'histoire. Vadeboncœur a raison: "J'ai constaté que l'indépendantisme jette des lumières étonnantes sur l'idée que nous nous formons de notre histoire, et inversement²⁷."

L'indépendance, pour quoi?

Quand je dis que les temps de l'indépendance sont mûrs, je ne fais pas de littérature. Je constate. Des tâches urgentes nous réclament, à quoi seule la souveraineté — telle une délivrance — nous permettra de nous donner tout entiers. Quelles tâches? Répondre à cette question, c'est répondre à une autre, aussi fondamentale: l'indépendance, pour quoi?

Je constate: je m'inquiète aussi. Il ne faut pas — ce serait trop bête d'avoir flanché à l'heure décisive, — il ne faut pas, il ne se peut pas que nous devions un jour appliquer à cette étape de notre aventure collective le constat — tragique, lancinant — d'André Laurendeau au début des années 1960:

Depuis août 1936, l'Union nationale de Maurice Duplessis est au pouvoir, et sa politique avachit ou décourage le nationalisme. Nous avons la sensation qu'il a échoué, et qu'il faudra attendre une nouvelle génération pour reprendre l'aventure. Les jeunes d'hier en sont déjà rendus à penser aux jeunes de demain²⁸.

L'indépendance, c'est le moyen. Il nous tarde d'agir. Notre action doit viser haut. "L'indispensable condition à remplir pour entrer réellement dans l'action est de se connaître soi-même, d'avoir pris la juste mesure de soi²⁹." Nos idéologies dominantes — parfois utopiques jusqu'au délire — nous ont fait du mal, mais elle nous ont façonné une âme telle, chevillée de telle façon au corps, que rien ne saurait nous émouvoir comme la grandeur. Plus encore: toute politique qui ne soit pas une politique de grandeur ne vaut pas la peine qu'on s'esquinte pour elle. Elle n'est par pour nous. C'est une politique tout juste bonne pour le parti libéral. Politique de grandeur! On se récrie! Patience: je m'expliquerai: il y a deux grandeurs: la fausse et la vraie.

Nous portons mal la conquête, comme d'autres l'alcool. C'est que notre passé — notre XVII^e siècle surtout — fut un géant dont l'empan mesurait tout un continent, le pouce dans les eaux glaciales et brumeuses de la Baie d'Hudson, le petit doigt dans les eaux chaudes et papillotantes du golfe du Mexique. Notre domaine, comme notre avenir, s'est rétréci telle une peau de chagrin. Nous en avons été inconsolables. Si Rameau de Saint-Père, si surtout Edgar Quinet³⁰ a raison (que la religion — même sans dieu — est le fond même de l'humanité et que par conséquent le politique et le religieux sont l'avvers et l'envers d'une même réalité), s'ils ont raison donc, il n'est pas étonnant que nous ayons transporté, dans le monde idéal, notre grandeur évanouie. Nous y avons trouvé refuge et réconfort, bien et mal (nous avons été faibles), mais nous avons duré.

Je retourne à nos vieux auteurs, si ridicules, si attachants. Je jette mon dévolu sur le juge Routhier (1839-1920), sir Adolphe-Basile pour les intimes et le Père Jacques Monet. Vous le connaissez, ne vous en déplaie.

Les paroles d'O *Canada, terre de nos aïeux* sont de sa plume. Heureux homme que l'on conspuie dans tous les stades francophobes de l'*Anglocanadianie* ("Les meilleurs hommes font plus de bruit morts que vivants³¹"). Routhier est ce pauvre auteur de romans plus ou moins bibliques dont s'est si cruellement daubé Jules Fournier, si je ne m'abuse, qui ne mettait pas que de l'encre dans son encrier. Si cruellement: preuve que la cruauté, en littérature, peut être juste. Routhier: ça vous revient? C'est vieux, il y a de la poussière, mais tout de même on y est. — Eh bien! Routhier a écrit des pages crevantes ou magnifiques, selon le point de vue:

Ah! Messieurs, quand je songe à cette France illustre qui nous a enfantés à la vie des peuples; quand je me reporte surtout à cette époque glorieuse de notre naissance [...], je me dis que les fils d'une telle mère ne peuvent pas être condamnés à l'ignorance et à l'obscurité!

Noblesse et naissance obligent, et nous ne devons pas permettre qu'on puisse jamais dire de nous: Ce sont les enfants dégénérés de la France.

Je ne l'ignore pas, Messieurs, dans les sphères immenses où gravitent les astres des nations, nous ne sommes encore qu'un satellite à peine visible; mais en accomplissant son évolution ce satellite grandira, deviendra plus brillant, et occupera un jour une place importante au ciel de l'histoire³².

Routhier voulait voir le Québec se distinguer par "l'amour de l'étude, et le culte des sciences et des lettres³³". Il lui semblait que le Québec avait aussi une mission à remplir, qu'il évoquait en ces termes:

Je vous l'ai fait entendre, le christianisme n'a pas réalisé en Europe tout ce qu'il peut produire de perfectionnement social. Sa marche progressive et féconde au milieu des nations européennes a été malheureusement interrompue par la Réforme et la Révolution, et l'idéal de société qu'il avait formé n'a pu arriver à son complet épanouissement.

Les races latines qui devaient en Europe mettre la dernière main à ce chef-d'œuvre, l'ont laissé défigurer par les hérétiques et les révolutionnaires, et l'idéal social chrétien est à refaire.

Il me semble que Dieu veut reprendre cette grande œuvre sur la terre d'Amérique, et si c'est là son dessein, c'est la race canadienne-française qui sera appelée à l'accomplir³⁴.

Ce vieux pont attendrissant, notre aïeul, a laissé tomber au milieu du roror de son éloquence très XIX^e siècle, c'est-à-dire emphatique, le concept capital par quoi se ressaisissent tous les fils épars de notre passé, par quoi se rétablissent, au-delà des mutations culturelles, l'unité et la continuité de notre destin: la quête d'un *idéal de société*³⁵. Notre grandeur sera la définition et la réalisation d'un nouvel idéal de société. Si Dieu ne fait plus l'unanimité chez nous, peut-être pourrons-nous atteindre un consensus nouveau autour de l'homme québécois. Notre idéal sera de constituer une petite société exemplaire, policée et harmonieuse, libre et fraternelle, dont on pourra dire que le monde est meilleur parce qu'elle a été. Voilà le défi exaltant d'une grandeur étrangère aux monuments de béton et aux arsenaux. Nous avons les ressources matérielles et techniques, il ne nous manque que la volonté, et le pouvoir au service de la volonté: la souveraineté. Aux sceptiques qui grimacent leurs sourires, j'opposerai cette phrase brutale de Bernanos:

L'idée de grandeur n'a jamais rassuré la conscience des imbéciles. La grandeur est un perpétuel dépassement et les médiocres ne disposent probablement d'aucune image qui leur permette de se représenter son irrésistible élan (c'est pourquoi ils ne la conçoivent que morte et comme pétrifiée, dans l'immobilité de l'Histoire)³⁶.

Il importe à l'humanité tout entière que toutes les nations, même les plus modestes — et le Québec n'est pas parmi ces dernières — tentent de résoudre pour leur propre compte (et par voie de conséquence pour les autres) les dilemmes idéologiques et les tragédies humaines qui dressent peuples contre peuples, classes contre classes. Autrement, ce qui les attend, c'est ceci qu'exprime la forte prose de Bernanos: "La gueule sanglante qui s'ouvre à l'horizon les mettra d'accord en les dévorant tous ensemble³⁷". Si nous ne sommes pas assez sages pour comprendre de nous-mêmes, que cette vision d'apocalypse nous inculque au moins la sagesse de la peur. Et l'apocalypse est déjà sous nos yeux, chaque soir,

au journal télévisé! Non à l'impérialisme! non au racisme! non à l'exploitation! non à la dictature! non aux barbelés, de gauche ou de droite! non à la violence! non aux vertiges idéologiques (voyez le Cambodge)! non à tous les fanatismes (l'ayatollah Khomeiny)!

Il faut garder sous nos yeux la vive vision de notre mythe mobilisateur (sans enthousiasme, pas de grandeur!), tout en le subordonnant au critère essentiel de la liberté et de la dignité de chaque individu.

Avoir le courage de sa lucidité

Mais une grande tâche à peine esquissée, même dans l'enthousiasme, ne saurait suffire. Il faut se mettre à l'œuvre et penser concrètement au projet de société, vivante incarnation de notre idéal de grandeur. C'est le devoir de tous les Québécois, et plus encore de tous les nationalistes. Car les nationalistes, historiquement, au Québec, sont gens d'opposition. Ils n'ont pas connu souvent le pouvoir. La fonction de critique s'est peut-être hypertrophiée chez eux, et ce serait un grave danger. C'est surtout le devoir des intellectuels, des universitaires qui, fondant sur le doute systématique leur recherche de la vérité, risquent de se prendre au piège de leur propre ironie. Champions des ruptures, que l'impuissance paralyse quand vient l'heure des refontes vitales. C'est enfin le devoir de tous les privilégiés, de ces ronds-de-cuir qu'effarouche un déménagement en province, de ces aristocrates du syndicalisme pour qui la veuve et l'orphelin, le vieillard et le malade ne sont que des cartes à abattre dans une partie inhumaine, de ces hommes d'affaires repus, arrogants et timorés — tous, d'ailleurs, emmitoufflés dans les replis d'une idéologie complaisante, la conscience bien en paix: "l'homme de ce temps a le cœur dur et la tripe sensible"³⁸. Nous pourrions tous trouver salutaire la méditation honnête des dures leçons de Bernanos: "L'habitude de l'opposition les a taris jusqu'aux moëllles. Ils pensent, sentent, agissent toujours en opposants. Le vice critique a détruit chez eux toute sincérité profonde, toute imagination créatrice"³⁹. La stérilité des intellectuels est souvent la rançon de l'insensibilité, de l'aveuglement devant les

urgences et d'une certaine méfiance de l'engagement, qui cache l'absence de foi en l'homme:

[...] la réforme des institutions vient trop tard lorsque la déception des peuples est devenue irréparable, lorsque le cœur des peuples est brisé.

Je sais qu'un tel langage a de quoi faire sourire les entrepreneurs de réalisme politique. Qu'est-ce que c'est qu'un cœur de peuple? Où le place-t-on? Les doctrinaires du réalisme politique ont un faible pour Machiavel⁴⁰.

Préalables à la révolution coopératiste

Je vois trois conditions préalables au succès de notre réflexion: 1° soumettre à un examen critique impitoyable toutes nos idéologies; 2° remettre de l'ordre dans nos valeurs; 3° donner aux politiques le sens de leur mission première: guider. Les utopies les plus généreuses peuvent conduire aux pires démenches. Ainsi de l'égalité sous le régime Pol Pot ou du nationalisme dans l'Allemagne nazie. Ces barbaries sont trop monstrueuses pour que même l'idéologie la plus habile puisse les justifier. Dans notre contexte, ce n'est pas ce qui nous menace. Ce qu'il faut débusquer, ce sont les mensonges qu'abritent les idéologies comme un lainage des mites. Ainsi de l'ordre synonyme d'exploitation. De même, la revendication des meilleurs salaires ne peut outrepasser certaines limites sans violer des droits fondamentaux. Sous la rhétorique et les épreuves de force, le bon sens risque de disparaître à jamais. Voilà pourquoi il faut se pencher sur les valeurs auxquelles nous tenons et s'entendre sur l'ordre d'importance que nous leur accordons. Le critère, je le répète, devrait être le bien-être et la dignité de la personne humaine. La confusion morale doit cesser comme doit cesser la glorification des paradis artificiels du matérialisme. Enfin, il faut que les hommes publics cessent de se mettre à la remorque des sondages et de flatter les préjugés populaires pour, au contraire, proposer à la population des idéaux, des orientations humanitaires, pour la conduire, l'entraîner en avant. L'homme politique doit éviter autant la démagogie que le despotisme, deux formes de mépris du peuple: "Le peuple est sot et peut le demeurer", disait, hautain, Julien Benda. Mot malheureux. L'autre erreur à éviter, c'est de

croire à la pureté et à l'infailibilité du peuple, idéalisation qui rappelle le mythe du bon sauvage. Le peuple a besoin — et en ce sens nous sommes tous du peuple quels que soient notre fortune, notre rang social, notre éducation, — le peuple a besoin de vraies élites, exigeantes et lucides. Et la mesure du succès de ces élites, c'est la démocratie — qu'il faut à tout prix maintenir, renforcer.

Une fois l'indépendance acquise et compte tenu des trois préalables ci-dessus, nous pourrions nous attaquer à la réalisation d'un projet concret. Or il n'y a pas d'idéal de société qui puisse mériter notre adhésion, — nous que la grandeur obsède — s'il ne repose sur la solution de la question sociale. Dans notre recherche d'une solution, il faut éviter les écueils de droite et de gauche: l'inégalité absolue, l'égalité absolue. Pour cela, il faut poser le problème dans ses justes termes et se garder de tout angélisme. Edmond de Nevers, à mon sens, a vu juste, qui demande:

Comment répartir la richesse d'une manière plus équitable, sans entraver la liberté individuelle, sans restreindre l'énergie créatrice, sans mettre des obstacles dans la voie du progrès qui jusqu'à présent a été basé sur l'intérêt, la concurrence, la liberté⁴¹?

Je n'ai pas de solution toute faite à offrir, je n'ai, avec beaucoup d'autres qu'une intuition, que des penseurs ont explorée toutefois. Ce que ni le capitalisme ni — encore moins — le marxisme n'ont obtenu, peut-être le coopératisme le réussira-t-il? Je dis *coopératisme*, non pas corporatisme. Je tiens à ces deux o, ami typographe! Après la révolution tranquille, après la souveraineté démocratique, une pacifique révolution coopératiste fera-t-elle enfin se lever la société nouvelle, édiflée sur la notion humaine et noble par excellence du service? Les femmes dont nous entretenions Hélène Pelletier-Baillargeon méritent que le *Pays légitime* soit aussi le *Pays fraternel*.

NOTES

1. [Montréal], Leméac, [1979], 253 p.
2. *Les grands cimetières sous la lune*, Paris, Plon, [1938], p. 6 (Coll. "Bibliothèque Plon").
3. *Notre question nationale*, t. II, Montréal, Ed. de l'Action nationale, 1945, p. 224-225.
4. H. Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*, p. 197.
5. *Op. cit.*, p. 11.
6. *Op. cit.*, p. 218.
7. A. Lebey, *Nécessité de l'histoire*, Paris, Firmin-Didot, [1933], p. 130.
8. *La dernière heure et la première, essai*, [Montréal], L'Hexagone et Parti pris, [1970], p. 77.
9. *Ibid.*, p. 36.
10. Georgette Vabre Pradal, *La dimension historique de l'homme ou le mythe du juif errant dans la pensée d'Edgar Quinet*, Paris, Nizet, 1961, p. 207.
11. Jean Bouthillette, *Le Canadien français et son double*, [Montréal], L'Hexagone, [1972], p. 31.
12. *Pour l'éducation dans un Canada souverain*, Ed. de l'Université d'Ottawa, 1945, p. 179.
13. *Ibid.*, p. 159.
14. L. Groulx, *Pour bâtir*, [Montréal], L'Action nationale, [1953], p. 13-26.
15. *Textes et discussions*, t. IV, Montréal, Ed. de l'Action nationale, [1979], p. 250.
16. J. Bouthillette, *op. cit.*, p. 97.
17. *Ibid.*, p. 37.
18. G. Simard, *op. cit.*, p. 164.
19. A. Laurendeau, *Ces choses qui nous arrivent, chronique des années 1961-1966*, [Montréal], HMH, [1970], p. 63.
20. Faucher de Saint-Maurice, *La Question du jour, Resterons-nous français*, Québec, Belleau, 1890, p. 135.
21. *Ibid.*, p. 136.
22. Cité par E. Lauvrière, *La Tragédie d'un peuple*, t. II, Paris, Brossard, 1922, p. 578.
23. *Ibid.*, p. 402.
24. On devrait consulter le remarquable travail d'Adrien Bérubé, "Vers un atlas prospectif de l'Acadie", *Le Brayon*, v. 7, no 4, oct.-déc. 1979. Voir aussi, dans *Le Brayon* d'avril-sept. 1979 (v. 7, nos 2-3), l'analyse d'un sondage scientifique sur l'identité et le sentiment d'appartenance du Madawaska, du Restigouche et du Victoria.
25. Dominique Lecourt, *L'Épistémologie historique de Gaston Bachelard*, 4e éd., Paris, Vrin, p. 75-78.

26. L'intellectuel doit constamment être prêt aux ruptures, par où font irruption les vérités nouvelles, et qui obligent à des refontes, souvent pénibles parce que tout l'être est mis en cause. C'est la dialectique — inépuisable, irrépressible — du passé et de l'avenir, la toile qu'on tisse et qui toujours file. Lecourt nous offre un modèle: "Gaston Bachelard, fidèle à ses propres principes, n'a cessé, comme le physicien, de "refaire sa vie intellectuelle" c'est peut-être le caractère le plus apparent de la nouveauté de sa philosophie; c'en est, à nos yeux, le trait le plus exemplaire" (*op. cit.*, p. 103).
27. P. Vadeboncoeur, *op. cit.*, p. 4.
28. A. Laurendeau, *op. cit.*, p. 54.
29. G. Bernanos, *op. cit.*, p. 12.
30. Sur Quinet voir la courte mais suggestive notice dans *l'Encyclopædia Universalis*, t. 20, p. 1600. Rameau et Quinet ont plus d'un point en commun bien que leurs routes se soient écartées: même souci du problème moral, des valeurs, de la liberté, même attitude lors de la révolution de 1848. Cela vaudra à Quinet, comme à Rameau, "après le coup d'État de 1851, d'être un proscrit, puis un exilé de l'intérieur [...]"
31. G. Lamarche, *op. cit.*, p. 268.
32. A.-B. Routhier, *Conférences et discours*, Montréal, Beauchemin, 1889, p. 94.
33. *Ibid.*, p. 89. — Pour l'intelligentsia franco-qubécoise, la vocation "athénienne" du Québec trouvait sa légitimité dans une supériorité particulière au peuple québécois. Bien des étrangers, d'ailleurs, donnaient dans les mêmes illusions, même un abbé Félix Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris, libéral et fort admirateur des États-Unis: "Inférieurs, jusqu'ici, à l'élément anglais et protestant sur le terrain des affaires commerciales et industrielles, il importe que les Français et les catholiques apprécient à sa grande valeur, et toujours davantage, la supériorité qui leur appartient encore dans les différents domaines de l'esprit" (*Au pays de "la vie intense"*, 6^e éd. rev., Paris, Plon, 1905, p. 87). — Selon P. Périer, l'œuvre de l'abbé Klein est profondément pénétrée de l'esprit d'Henri de Tourville, prêtre à la spiritualité personnaliste et disciple de F. Le Play (J.-P. Robert, *Deux humanités*, Paris, Firmin-Didot, [1947], p. 27-28).
34. A.-B. Routhier, *op. cit.*, p. 48. Évidemment, Routhier s'est senti obligé d'y aller de son petit couplet ruraliste (d'ailleurs plus "équilibré" qu'il ne paraît au premier abord): "Sans négliger le soin de nos intérêts matériels, ne perdons pas de vue notre mission sociale, intellectuelle, et religieuse. Que l'ambition de devenir un peuple industriel et riche, ne nous éloigne pas de la vie chrétienne et patriarcale de nos populations agricoles. Que la culture de la betterave ne nous empêche pas de cultiver l'éloquence française; et si de nombreuses manufactures s'élèvent sur les rives de notre grand fleuve, qu'elles n'y arrêtent pas l'éclosion de la poésie et de l'art. La variété dans l'unité, voilà l'idéal" (p. 49). — Je reproduis cet extrait pour montrer que, en dépit d'une certaine inconséquence (l'illusoire coexistence de la vie patriarcale et du couple industrialisation-urbanisation), l'idéologie dominante de cette époque ne s'opposait pas au progrès matériel mais entendait subordonner le développe-

ment à une hiérarchie des valeurs. La tragédie de cette génération aura été de ne pas avoir eu les compétences et les moyens de ses visées et de s'être leurrée sur les véritables rapports de forces. Je reproduis cet extrait aussi parce qu'il me fournit l'occasion de contester l'opinion de ceux qui ont fait des tenants de l'école d'Esdras Minville des incondtionnels du ruralisme. "Nous fûmes bien étonnés (c'est Laurendeau qui parle), vers 1938, quand un Esdras Minville nous apprit que l'avenir du Québec n'était pas agricole. Il a fallu, peu à peu, s'ouvrir les yeux devant les conséquences de ce fait: reconnaître d'abord que l'urbanisation était irréversible, qu'à force de camper dans les villes nous y avions pris racine et que nous devrions désormais résoudre pour notre propre compte tous les problèmes du monde moderne. C'est alors que les nationalistes se sont divisés: certains demeurant attachés à une tradition passionnément affirmée, tandis que d'autres, reconnaissant la réalité et la profondeur du changement, acceptaient d'en assumer les risques" (*op. cit.*, p. 303).

35. Que visaient la révolution tranquille et la réforme de l'éducation, sinon le déclenchement d'un changement social orienté vers un nouvel idéal de société?
36. Bernanos, *op. cit.*, p. 23.
37. *Ibid.*, p. 37.
38. *Ibid.*, p. 25.
39. *Ibid.*, p. 232.
40. *Ibid.*, p. 19-20.
41. E. de Nevers, *L'Âme américaine*, t. II, Paris, Jouve et Boyer, 1900, p. 291.



*Chansonnier, ta filleule
C'est ma soif si folle*
Rimbaud

De nos chansonniers

par Bruno Roy¹

1. M. Bruno Roy a publié *Panorama de la chanson au Québec* chez Léméac, en 1977, *Et cette Amérique chante en québécois*, chez Léméac, en 1979. Il prépare un autre volume: *La chanson québécoise ou l'évolution de la conscience collective*. Nous publions ici un texte érudit dont nous remercions l'auteur pour la vue d'ensemble. NDLR.

Au Québec, le mot chansonnier, en sa définition, participe d'une certaine confusion. À tout le moins théoriquement. A-t-on déjà vu ou entendu Gilles Vigneault ou Georges Dor jouer de la guitare sur scène? Or, s'il est un instrument, suite à l'incontrôlable influence de Félix Leclerc, qui est lié au phénomène chansonnier, c'est bien la guitare dont les accords le plus souvent faciles, dans leur rapport avec l'écriture poétique, justifiaient l'esthétique chansonnrière des années 60.

On se souvient, les chansonniers exprimaient alors un phénomène collectif d'auteurs-compositeurs-interprètes dont les préoccupations furent d'abord esthétiques avant d'être sociales. Cette expression de chansonnier est moins une déformation de langage, ainsi que le prétendent certains, que la découverte d'un archaïsme dont l'usage est multiple. Guy Millère dans *Québec, chant des possibles*, dira que la Bolduc est notre première "chansonnrière". Jacques Normand parlera souvent de "chansonnier mondain" et Georges Hébert-Germain adoptera l'expression de "chansonnier western", Benoît L'Herbier va même jusqu'à se demander si le Soldat Lebrun ne mériterait pas qu'on lui décerne le titre de premier chansonnier dans l'acception québécoise du terme.

Ne serait-il pas l'ancêtre de Félix Leclerc, ce chansonnier avant la lettre? Ainsi que nous l'explique Willie Lamothe, "Le Soldat Lebrun fut le premier à monter sur une scène en s'accompagnant d'une guitare. C'est le premier, poursuit-il, qui a fait ça, chez nous, en français et de cette manière là, comme un chansonnier." Retenons ceci: si le chansonnier est celui qui compose des chansons critiquant le plus souvent l'actualité, ainsi que le propose Benoît L'Herbier, c'est que ce terme commun simplifie bien des discussions en remplacement du terme exact d'auteur-compositeur-interprète.

L'acception française

Dans son sens premier d'auteur de chansons, ce mot, qu'on n'emploie plus en France, a su conserver ici, à travers une douzaine de générations, un sens strictement rattaché à l'âme des poètes-chansonniers du temps des

croisades. Cet archaïsme s'employait pour désigner les auteurs-compositeurs-interprètes, aussi nommés troubadours et trouvères.

On attribue aux troubadours les premières chansons profanes dont les sources d'inspiration sont variées: l'amour courtois, le cycle des saisons, les croisades, la satire, la religion, l'actualité. Les trouvères, comme on sait, continuèrent et renouvelèrent le style des troubadours conduisant la chanson vers la polyphonie. Poètes lyriques de langue d'oc, leur poésie aristocratique et savante a marqué la fin du XI^e siècle dont l'influence s'étendit jusqu'au début du XIX^e siècle. Seigneurs, poètes et musiciens, ils développèrent une activité poétique et musicale sans pareille. Faut-il s'étonner alors que sur cette terre promise du Québec, se multiplient bardes, ménestrels, troubadours et trouvères?

Nombre de chansonniers québécois renouent avec cette tradition du lyrisme français. Ainsi Félix Leclerc: "Faisant alterner les modes mineurs et majeurs, les rythmes binaires et ternaires selon le cas, s'accompagnant avec la guitare, il renoue avec la tradition des troubadours qui, au service des rois, improvisaient des complaintes ou des chants de circonstance."¹

Gilles Vigneault ne parle-t-il pas de la femme avec des formules archaïques? N'utilise-t-il pas librement les moules classiques: le sonnet, le vers, les rimes? L'ensemble Claude Gervaise, qui a consacré un album aux musiques de Vigneault, a trouvé une parenté d'esprit entre cet "homme du nord" et l'homme du Moyen Âge. "De tous les poètes-chansonniers du Canada-français, écrit Yvon Daigneault, Gilles Vigneault est celui qui s'inscrit le plus naturellement dans cette tradition du lyrisme français qui remonte aux âges de la poésie courtoise et a été maintenue vivante par Ronsard, La Fontaine, Musset, Verlaine, Appolinaire, Eluard, qui a inspiré ces chansons de tendre amour qui se sont perpétuées à travers les siècles."²

Une matière et une manière folkloriques servaient d'inspiration à nos premiers chansonniers. Selon Claude Gagnon, Robert Charlebois peut se classer parmi les

amuseurs publics, au sens ancien du mot. Il a des parentés directes avec le *showbusiness* du Moyen Âge: les troubadours, les conteurs, et les amuseurs. Ceux-ci faisaient tout: chantaient, racontaient des histoires, jouaient de plusieurs instruments et finissaient souvent leur numéro par un tour de magie. Luth en bandoulière, ils erraient, par monts et par vaux, en quête d'une belle, d'une patrie, de la gloire. Bateleur côtoyant le troubadour, selon ces définitions anciennes, Robert Charlebois véhiculerait du Moyen Âge cet indissociable héritage littéraire.

Les chansonniers, l'espace de leur éclosion, sont devenus malgré eux les représentants de la chanson folklorique contemporaine. "À ce moment-là, disait Charlebois, je pensais vraiment que j'étais une espèce de poète-troubadour, de trouvère, que j'étais le seul à avoir eu cette idée-là sur la terre; je faisais des chansons médiévales". Les chansonniers québécois s'apparentent, à bien des égards, aux folksingers. Ils reprennent le flambeau du répertoire folklorique en lui insufflant une vie nouvelle. L'explosion du mouvement des chansonniers, écrit Jacques Vassal, n'est qu'une suite logique nécessaire à cette préservation et fructification du folklore et de la culture francophones si chèrement et justement revendiqués."

Bien plus tard, en France, écrit Christian Hermelin, le terme chansonnier a pris un sens beaucoup plus restrictif". On se trouve devant une appellation contrôlée, désignant strictement les artistes des caveaux de chansonniers, avec leurs couplets sur l'actualité. Il s'agit bien, enchaîne-t-il, de prendre le mot dans un sens large: chançonner, c'est-à-dire exercer un humour combatif à l'égard d'une personne ou d'une catégorie. La chansonnerie, c'est la satire en chanson."³

Jacques Normand a prolongé ici cet esprit montmartrois par son rôle de commentateur chantant les derniers événements qu'il orientait indubitablement vers la satire politique et sociale. Il existe au Québec plusieurs chansons qui passent l'actualité ainsi au crible dont ces trois fort connues: *Les journalistes* (J.-P. Ferland), *Marche au Président* (R. Charlebois), *Lettre de Ti-Cul Lachance à son sous-ministre* (G. Vigneault).

D'autres comme Raymond Lévesque, Clémence Desrochers ou Yvon Deschamps ont développé, dans le même esprit des chansonniers du Pont-Neuf du XVIII^e siècle, un style alerte et mordant. Le Faisan Doré, n'était-il pas, à son apogée, une boîte de chansonniers au sens français du mot?

On peut entendre aussi par chansonnier, celui qui adapte son poème à un timbre ou "pont" (en souvenir du Pont-Neuf), c'est-à-dire sur une même musique, en vue de le transformer en chanson ainsi que le faisait si bien Béranger dont Châteaubriand admirait le talent. En reprenant le même schéma mélodique à la manière des chansonniers français, Jacques Normand poursuivait une tradition plus que centenaire. À la manière de son contemporain Francis Blanche, il plaçait des textes humoristiques sur de vieux airs. Souvent, les gens allaient l'écouter pour le texte. Fernand Robidoux maintenait à sa façon dans les années 40, peut-être l'ignorait-il, cette tradition chansonnrière: "Jusque-là, dans nos salles de spectacles, circulaient des couplets dits québécois sur des musiques connues. Pour contourner le problème de la redevance aux compositeurs, on les présentait avec la mention: "Peut se chanter sur l'air de..."⁴

Il est aussi une autre acception du terme chansonnier et qui, au Québec, a trouvé tout son sens particulièrement dans les mouvements de jeunesse et dans les colonies de vacances. Il se dit d'un recueil de chansons. En France, au début du XIX^e siècle, la chanson circulait sous forme de recueils de textes. L'Éditeur, par exemple, publiait, une fois l'an, les œuvres chantées au Caveau. Au Québec, plusieurs chansonniers populaires circulèrent avec succès. Ainsi, *Chants des Patriotes* est un recueil noté de chansons patriotiques canadiennes et françaises qui date de 1903. D'autres chansonniers réunissaient des romances, des chansonnettes, des chansons comiques, voire des monologues: *L'écrin lyrique*, *La gerbe mélodique*, *La Rigolade*, etc.

Nous pouvons le constater, le mot chansonnier a une longue et riche tradition. S'il faut cependant retenir une date importante donnant à ce mot une signification

plus définitive, il faut s'arrêter aux années 50. Cette décennie a cristallisé, polarisé l'opinion autour d'un individu qui défend lui-même ses œuvres. "À la suite de Trenet, commente Serge Dillaz dans *La chanson française de contestation*, toute une pléiade d'auteurs chantent leurs propres textes en s'accompagnant à la guitare ou au piano. Car, si le chansonnier du XIX^e siècle pouvait se reposer sur le timbre, celui de 1950 doit proposer texte et musique. C'est pourquoi l'usage de l'instrument musical (le plus souvent la guitare) lui permet de se suffire à lui-même en acquérant simultanément un peu de cette liberté qui fuit par tous les bouts une profession dorénavant vouée aux poncifs du mercantilisme."⁵

Le phénomène québécois

Au Québec, comme Trenet en France, Félix a créé cet engouement pour le chanteur solitaire à la guitare. Tous les chansonniers, à l'exception de Raymond Lévesque et de Jacques Blanchet que Trenet avait fortement influencés à leur début, tous relevaient de Félix mais tous atteignirent leur individualité dès leurs premières chansons. Tous débutants, ou presque, ils créèrent l'image sempiternelle du chansonnier qui, grattant sa guitare, ressent sa guitare tel un Claude Gauthier par exemple. On imitait les chanteurs français: Trenet, Béart, Brassens, Brel, Bécand, Douai, etc. Louise Forestier, qui a connu Robert Charlebois à l'École nationale de théâtre, nous dit que tranquille, gêné, il était attiré par les chansonniers genre Brassens. Infailliblement, les mêmes notes sortaient sans que l'image du chanteur solitaire à la guitare ne perde de sa luminosité. L'amateurisme était voulu, maintenu, valorisé: "Je vous cherche... nous nous cherchons, écrit Georges Dor, nous cherchons à nous rejoindre, entre amateurs; car nous sommes tous des amateurs; ce que nous faisons, nous le faisons par goût. Nous sommes un peuple d'amateurs, et c'est merveilleux! Cela nous permet de sacrifier une certaine qualité au profit d'une certaine ferveur."⁶

Au début, le chansonnier était seul sur scène et il s'accompagnait généralement à la guitare ou au piano. Comme les Français. "Je chantais avec une guitare, avoue Jean-Pierre Ferland, ce qui créait une sorte de

barrière entre le public et moi. Et il faut bien l'avouer, la guitare servait à masquer ma timidité." Était-il gauche, reprend Lysiane Gagnon? "Non seulement on l'excusait, mais on s'en moquait et réjouissait presque: il est plus facile de s'identifier au chansonnier qui risque le tout pour le tout, seul et désarmé, dans l'intimité d'une petite salle et la chaleur de l'auditoire, qu'à la vedette impeccable et lointaine."⁷

La guitare réduisait la mise en scène et donnait au chansonnier une contenance lui évitant d'avoir à régler ses gestes. Il n'y avait pas de musiciens additionnels, donc pas de déboursés. S'il y en avait, souvent les chansonniers qui ont tous débuté dans les boîtes à chansons, négligeaient de mentionner leur collaboration. L'expérience personnelle de chacun d'eux le liait à un style de chansons toutes plus ou moins poétiques attachées à un monde de nostalgie dont s'imprégnaient les boîtes de l'époque.

Le premier mouvement des chansonniers procédait d'un idéal sincère mais abstrait plongé dans un traditionalisme qui tentait malgré tout "d'humaniser le chaos". Stéphane Venne, en 1965, a tracé un portrait fort juste de ce chanteur dont on savait qu'il débutait presque toujours: "Le chansonnier doit être jeune, n'avoir pas choisi de faire de la chanson mais y avoir plutôt une espèce de vocation, il doit donner son spectacle sans "artifices", dans un cadre le plus dépouillé possible, avec le minimum de musiciens, idéalement sans autre accompagnateur que lui-même à la guitare ou au piano, il est un peu lourdaud en scène, et, principalement, il doit avoir composé les paroles et la musique des chansons qu'il interprète, et y parler préférablement à la première personne."⁸

Ainsi que je l'écrivais dans *Panorama de la chanson au Québec*, nos premiers chansonniers exprimaient leurs préoccupations personnelles, leurs instants d'émotion, leurs rêves, leur vie. Ils parlaient de mouettes et de vent, d'évasion et de liberté, de bateaux et de vols. Pierre Létourneau affirmera que s'il manque une soirée de chansons, "il manque une partie de sa vie". Cet engagement

est apolitique et n'a pas de signification collective réelle. C'est au plus un engagement humain. Et Létourneau d'ajouter: "Si la chanson est la vie qui s'exprime, je veux exprimer beaucoup plus des sentiments que des idées face à une société mouvante."

Le phénomène chansonnier a accompagné ce besoin de s'exprimer, de se retrouver en groupe. En fait, la prolifération des chansonniers, leur qualité, leurs préoccupations thématiques ont fait d'eux les porte-parole d'une jeunesse avide de communion. Si au début ils admettent la nécessité d'une contestation, c'est que par rapport à leur orientation initiale, ils ont de la difficulté à se situer socialement. Comme je l'écrivais, "ils témoignent d'un double engagement: celui de l'expression individuelle et celui de la conscience collective. Ils voient leur fonction accrue devant une collectivité en profonde mutation. Car ils étaient d'abord des esthètes de la chanson à travers leurs recherches d'une harmonie par le biais du couple parole/musique. Cela leur était vital: bien chanter le pays."⁹ On a souvent parlé, à ce propos, du côté "paroissial" des chansonniers débutants des années 60. Plusieurs chansons, en effet, rappelaient l'assimilation plus ou moins consciente de la tradition faite de gaieté et de nostalgie des chansons de l'abbé Gadbois. Charlebois ne s'en cachait pas: "Au début, disait-il, j'aimais même les chansons du Père Bernard: *Prends la route*." C'était la bonne chanson!

Oui, les chansonniers répandaient la bonne chanson; entendre la chanson poétique surtout. "D'ailleurs commente Christian Larsen, nous les chansonniers, nous avons beaucoup plus le complexe de littérature que celui de chanson. Avec de petits poètes et de petits musiciens, on peut faire de grands chansonniers." Quelque part dans *Ces chanteurs que l'on dit poètes*, Christian Hermelin note que la plupart des chansonniers québécois écrivent à la fois des chansons et des poèmes. L'œuvre de Georges Dor, ajoute Jean-Guy Pilon, ne se partage pas entre poèmes et chansons. En fait, beaucoup de chansonniers sont aussi, au sens traditionnel, des poètes: Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Jean-Paul Filion, Georges Dor, Sylvain Lelièvre, Raymond Lévesque; à l'inverse, beaucoup de poètes ont aussi fait des chansons: Raoul Duguay, Claude Péloquin, Gilbert Langevin, etc.

L'ère créatrice

La chanson poétique, ainsi devait-on l'appeler, correspondait à ce que j'appellerais "un instant psychologique favorable". Encore aujourd'hui, les chansons poétiques appartiennent à l'ère créatrice des poètes-chansonniers. Ceux-ci usaient d'un langage populaire limpide. Ils disaient les émotions de chacun sur des thèmes intimistes: être soi-même, les premières amours, l'amitié, l'homme. "Comme tous les chansonniers d'ici, a écrit Jean-Paul Filion, en parlant de Pierre Calvé, "il a eu des débuts qui, au niveau de l'écriture, ont voulu dire: état d'insécurité, besoin de fuite, inaptitude à se nicher".

Le chansonnier servait la poésie avec sensibilité. On me permettra cette longue citation d'Yvon Daigneault qui a cerné avec justesse l'œuvre poétique des chansonniers dont il a retenu les principaux traits:

"Il serait trop facile de railler cette jeune chanson qui ne "vit que l'espace d'un matin". Mais dans son ensemble, elle est sincère et attachante, même si les tics et les clichés, tôt venus hélas! y abondent. Elle reflète, avec une constance amusante, les angoisses et les absolus de la jeunesse: difficulté d'être soi, sentiment romantique de la nature, premiers émois de l'amour, rancœur toute littéraire contre la vie et la ville inhumaine et une sorte d'attachement rageur à son pays. Le style emprunte volontiers les procédés les plus usés des surréalistes. Les chansons poétiques ne sont souvent que manière d'amplification oratoire d'une langue émouvante, très belle, très visuelle, mais peu profonde.

Alors qu'un Félix Leclerc, un Gilles Vigneault, un Jean-Paul Filion semblent parfaitement conscients des exigences de forme et de langue de la chanson poétique, les jeunes chansonniers qui optent pour ce mode d'expression, parviennent difficilement à se dégager du style et des structures de la poésie écrite. Leurs chansons semblent des poèmes inédits auxquels on aurait greffé une sorte de récitatif monotone. La dimension sonore, qui doit achever le poème, est habituellement artificielle et mal intégrée. Une fois imprimées, leurs chansons poétiques ne se distinguent plus de l'ensemble des poèmes que l'on peut lire dans les revues ou dans les recueils collectifs." ¹⁰

Gilles Marcotte, critique littéraire, sera encore plus sévère: "Il est aisé de constater que les textes des chansonniers supportent difficilement la lecture." Retenons que l'essor de la chanson poétique a été principalement l'œuvre des premiers chansonniers: Claude Léveillé, Jean-Pierre Ferland, Jacques Blanchet, Claude Gauthier, Pierre Calvé, Pierre Létourneau, Marie Savard, Gilles Vigneault, Monique-Miville Deschênes, Georges Dor, et bien d'autres. Ils ont osé chanter des poèmes qu'ils ont composés. Benoît L'Herbier parle d'eux comme des poètes illustres qui chantaient sur des airs connus le récit d'aventures personnelles ou l'expression de leurs sentiments.

Je l'avais déjà noté ailleurs, "Les chansonniers du début de notre chanson ressemblaient aux écrivains du XVIII^e siècle. Leurs chansons correspondaient à l'exaltation de la sensibilité. Pour reprendre Stendhal, le romantisme, c'est l'art de présenter au peuple les œuvres qui lui plaisent le plus selon l'état de ses habitudes. C'est en cela que tous les chansonniers, de Leclerc à Charlebois, sont des romantiques, puisqu'ils ont donné à leurs compatriotes ce qu'ils réclamaient. Et c'est en cela, aussi, qu'ils sont folkloriques."¹¹ C'est en ce sens que Gaston Miron, en parlant de Georges Dor, dit qu'il n'appartient pas à une nouvelle génération de chansonniers, mais qu'il est un homme nouveau que tous nous nous efforçons de devenir ces temps-ci."

Les chansonniers ont surgi comme un besoin viscéral, une nécessité intrinsèque à l'affirmation du peuple québécois. L'engouement fut spontané, entier, collectif: "Le spectacle des vedettes françaises, commente Yvon Daigneault, est un divertissement qu'on applaudit avec frénésie, mais celui des chansonniers est un rite, presque un devoir qui exige du public un engagement entier".

Les chansonniers étaient effectivement populaires. Le peuple québécois entendit, devina et découvrit ses héros. Parti de rien, sans subvention, le mouvement chansonnier naquit par le public qui l'a nourri et entretenu. "Certes, a écrit Georges Dor, cela ne durerait pas

toujours, mais cela durerait assez longtemps pour permettre à une certaine mythologie de se créer autour de la chanson et des chansonniers, au point que, dans les écoles secondaires et dans les cégeps, au lieu de se pencher sur les textes d'Alain Grandbois ou d'Anne Hébert, on le ferait sur ceux de Gilles Vigneault... et même sur les miens!"¹²

Les chansonniers ont révélé un monde poétique et musical inédit. Ils créèrent un univers différent comme jamais il n'en avait existé au Québec. Citons encore Georges Dor: "Les gens d'ici attendaient donc des chansons nouvelles et les poètes-chansonniers leur en feraient à la pelle... encore que certaines d'entre elles ont l'air d'avoir été faites aussi "au pic". Cela coïncidait avec l'avènement, au Québec, de la société de consommation et les chansonniers devinrent vite les "porte-étend'arts" du Québec; ils résumèrent même à un certain moment, tout l'art québécois."¹³

Une nouvelle culture

Les chansonniers, c'est la matérialisation en 1960 d'un phénomène québécois. Avant cette date, le peuple connaissait peu et mal ses poètes, ses auteurs-compositeurs. Comme dit Vigneault, il était coupé de sa propre expression. Historiquement, le Québécois ne se rattache pas à grand chose. Sa carte d'identité, il l'a trouvée avec les chansonniers. Le peuple, par eux, a retrouvé sa fierté. Et eux y croyaient tout autant. Quelqu'un, nous confirmera Claude Léveillé, nous a déjà qualifiés de Commandos de la chanson et je trouve l'image fort exacte. Nous participons tous à un Débarquement." Les chansonniers nous résument et nous reflètent.

Pour Lysiane Gagnon, la chanson, c'est la manifestation d'une nouvelle culture: celle de la jeunesse. Ce sont les jeunes qui allaient non seulement favoriser, mais susciter l'essor de la chanson, engendrer d'autres chansonniers, toujours plus. "Des propriétaires de toutes les boîtes à chansons du Québec ont récemment confronté leur expérience. Il en ressortait que 2,000 jeunes environ s'étaient lancés dans la chanson ou

désiraient s'y lancer, c'est-à-dire avaient sollicité une audition." ¹⁴

Même s'il date de 1965 et qu'il n'est pas rigoureusement scientifique, ce chiffre n'en indique pas moins des rapports démesurés au regard des possibilités réelles. À lui seul, à sa première année d'existence, Le Patriote a fait passer 600 auditions. À un moment donné, cette boîte à chansons de l'est de Montréal pouvait être considérée comme une usine à chansonniers. La majorité des jeunes qui s'y présentaient, étaient des fils d'ouvriers ou de classes moyennes. Stéphane Venne a cette heureuse comparaison: "Les Québécois semblent se croire chansonniers de droit divin comme les Bourgault sont sculpteurs sur bois."

Cet engouement particulier de la jeunesse pour les chansonniers participait de cette découverte de quelque chose de neuf qui leur ressemblait. Une nouvelle génération découvrait ses auteurs et ressentait le besoin de s'identifier. "Parce qu'ils sont des jeunes du Québec, notait Michelle Duval, les chansonniers conçoivent les mêmes idées, connaissent les mêmes états d'âmes, éprouvent les mêmes sentiments, subissent les mêmes influences que nous." ¹⁵ Les chansonniers réagissent comme des jeunes. Frondeurs, critiquant les institutions sociales (*Avant de m'assagir*, J.-P. Ferland), avides de vérités et d'authenticité, ils opposent à l'incommunicabilité contemporaine, leur disponibilité, voire leur jeunesse. Ils s'opposent aux attitudes empruntées, ainsi que l'écrivait Michelle Duval, aux sentiments surfaits, bref à l'hypocrisie sous toutes ses formes. Cherchant à s'affirmer, les chansonniers envient la liberté dans la même optique que la jeunesse.

En fait, ils témoignent d'un problème crucial pour elle: la liberté. Le chansonnier se lance dans la chanson avec comme bagage le besoin de l'exprimer. Il se lève pour crier sa vérité, pour afficher ses valeurs, les défendre. Il se livre tel qu'en lui-même: "Fidèle à son moi, ajoute Michelle Duval, à la beauté, à son siècle, le chansonnier du Québec livre sa pensée, ses sentiments, le plus profond et le plus intime de son être."

Ainsi, les rapports régissant l'intérêt des jeunes pour les nouveaux chansonniers québécois étaient vite trouvés: le jeune ne peut s'exprimer, le chansonnier le fait pour lui, explique Armand Chouinard dans *Ta chanson, c'est ma vie*. "Le jeune est en pleine crise de liberté, le chansonnier n'accepte pas les structures". Les jeunes ont le sentiment de communiquer avec le chansonnier. La jeunesse, devait expliquer Sylvain Lelièvre à un colloque sur le sujet, demande actuellement une relation d'amitié. Les jeunes attendent de la chanson ce que le sermon du dimanche ne leur apporte pas." Les chansonniers, faut-il le reconnaître, se méfiaient et avec raison de cette perspective pastorale liée à leurs chansons. "Un chansonnier, ce n'est ni un prédicateur, ni un défricheur", commentait Ferland.

Disons que de cette nécessité des jeunes de s'exprimer et de s'écouter par des poètes-chansonniers, croit Jean Royer, est née une mode: la mode des chansonniers. Pierre Létourneau, par exemple, selon lui, est un produit de cette mode plus qu'un chansonnier authentique. La montée des chansonniers créa une force nouvelle: un marché qui devenait un accomplissement génial par rapport à n'importe quel pays de même dimension.

Parce qu'il représentait quelque chose de culturel, Radio-Canada diffusa presque inconditionnellement tous les chansonniers de l'époque. Il constitua alors un des seuls média de communication à appuyer le mouvement, qui prit une ampleur insoupçonnée. Les paroliers et les musiciens entrèrent dans la ronde: Luc Plamondon, Pierre Noles, Marcel Lefebvre, Stéphane Venne, Paul Baillargeon, Luc Cousineau. "J'ai débuté en même temps que Paul de Margerie. Ça a été notre chance à tous deux, reconnaît André Gagnon, d'entrer en scène en même temps que la vague des chansonniers. Quant aux vendeurs de guitares, ils ont certes profité de ce mouvement inopiné mais largement bienvenu.

Un débat théorique

Le phénomène des chansonniers, différent du phénomène des vedettes, provoqua une guerre froide entre les deux clans. La différence résidait dans leur forme

d'expression. Le spectacle des premiers, au caractère intimiste, attirait toujours le même genre de personnes. Parallèlement, les artistes populaires défendaient un autre style de chanson, empruntée le plus souvent à la chanson française ou américaine.

"La commercialité, notait Benoît L'Herbier, signifiait alors la perte de toute honnêteté et de tout sens moral. Les chansonniers étaient des snobs intellectuels et les interprètes populaires yéyés ou gogos étaient des niaisieux faiseurs de versions." Pour les chansonniers, c'était une question de style et d'esthétique, peut-être même de morale. L'esprit de La Bonne Chanson est ici repris par Renée Claude: "Félix Leclerc, c'est le point de départ de toutes les chansons valables au Québec. Elles sont tout-à-fait de chez nous. Elles nous apportent quelque chose." Pour Christian Larsen, le chansonnier, c'est la contre-partie du yéyé. C'est une mode qui durera le temps que dure la mode.

Autour des années 70, un peu avant, l'éclat chansonnier s'atténuait. On réalisait que les boîtes à chansons et les accords répétés ne suffisaient plus. Certains reproches se précisaient. Ainsi ceux de Robert Gauthier dans *Le journal des Vedettes*: "Surtout les très jeunes, qui s'achètent une guitare, qui s'empressent de composer douze petites chansons et courent chez une maison de disques pour faire des sous. Ce n'est pas tout, poursuit-il, de se mettre en transe pendant vingt minutes, d'écrire vingt-cinq lignes qui riment entre elles, et d'y racoller une mélodie d'inspiration douteuse, pour croire que l'on fait de l'art."¹⁶ Accusés de banalité, de désinvolture, ils sont comme des enfants qui découvrent un jouet.

Les préjugés étaient aussi nombreux que les reproches: les chansonniers n'ont pas de voix, musicalement, ils sont dépassés, ils n'ont plus l'âge des jeunes; leurs chansons sont en dehors de la musique populaire; "tout ce qu'ils cherchent à voir, précise Frank Dervieux, c'est leur nombril. Tout ce qu'ils veulent, c'est faire passer à travers leurs petites chansonnettes leurs propres états d'âme."

En fait, reconnaissait-on, un chansonnier, c'est quelqu'un qui braille sur sa guitare. "Je trouve que les goélands, les mouettes, les bateaux, les beaux petits poèmes, on en a assez eu et trop. Je ne comprends pas, raisonne André Gagnon, que des gens puissent encore écrire comme ça." Règle générale, lance Raymond Berthiaume, je n'aime pas les chansonniers car, musicalement parlant, je les trouve très faibles". En fait, les chansonniers qui avaient des choses à dire ne trouvèrent pas leur place dans le circuit commercial.

Il fallut plusieurs années pour que la situation s'équilibre. Mais les résistances étaient profondes. Ainsi que l'expliquent tour à tour Tex Lecor et Jean-Pierre Ferland: "Le groupe des chansonniers, je n'en ai jamais fait partie. À cause de bien des choses. Ma musique d'abord qui est très simple. Je ne suis pas musicien. Ce sont surtout les paroles qui m'importent. Les sujets de mes chansons sont très différents de ce que font les autres. On ne m'a jamais considéré comme un véritable chansonnier. Je faisais du cabaret. Pour beaucoup, c'était s'occuper de la masse et délaisser l'élite. Plusieurs se sont aperçus par la suite que c'était surtout la masse qui nous faisait vivre. Et ils ont changé de route."¹⁷ Pour ma part, explique Jean-Pierre Ferland, "je n'ai jamais fait de chansons commerciales. C'est l'habillement, c'est-à-dire l'orchestration qui est devenu commercial. Les gens du métier m'en font un reproche. Ils oublient que la chanson n'est pas un commerce au point de départ; elle le devient par la suite quand il s'agit de la vendre"¹⁸ C'est en ce sens précis que les chansonniers sont à la recherche du déclic commercial.

Or, pour abolir la différence entre les chansonniers et les artistes populaires, ainsi que l'ont fait Stéphane Venne, Marc Gélinas, J.-P. Ferland, Pierre Létourneau, Tex Lecor, Luc Plamondon, c'est spontanément du côté des interprètes qu'ils sont allés: Ginette Ravel, Ginette Reno, Pierre Lalonde, Donald Lautrec, Emmanuel, Isabelle Pierre, Renée Claude et bien d'autres. Il y eut un débat, somme toute, théorique. Les chansonniers se devaient de s'intégrer au circuit commercial. Trop longtemps restés une classe à part, les chansonniers se sont isolés. Ils n'ont pas vu que la chanson allait être totale.

Il s'en venait, à leur insu, une chanson tout court. "Le mot chansonnier, constate Ferland, n'existe plus. On employait ce mot au moment où le Québec avait besoin de s'identifier, de se personnaliser. Maintenant qu'il s'est trouvé, il n'a plus sa raison d'être. Il ne reste que des auteurs-compositeurs-interprètes s'appuyant tantôt sur le texte, tantôt sur la musique, certains faisant de la chanson commerciale, d'autres de la chanson poétique." ¹⁹ Ainsi se tranchait le débat: "Des chansonniers, seuls ceux qui surent développer un style personnel et particulier, pense Benoît L'Herbier, subissant sans dommage les changements apportés par les différentes modes, demeurent, demeureront."

Ainsi, pour reprendre une opinion exprimée ailleurs, "tout le mouvement pop exigeait un réveil à des réalités plus actuelles que la contemplation de soi de certains chansonniers d'ici. De tous les auteurs-compositeurs-interprètes en place, Robert Charlebois était non seulement le plus disposé au changement musical, mais le moins pleurnichard, comme l'explique Jean-Pierre Lefebvre: "Le rêve de l'amour égoïste et les larmes versées pour une patrie qui n'a pas encore de continent, que malheureusement trop de chansonniers d'ici ont chanté par amour pour les chansons, n'avaient toutefois jamais fait succomber Charlebois." ²⁰ Sa participation à la libération d'une chanson contemporaine et québécoise, *L'Osstidcho*, reste le fait majeur des années 70. Il fut le premier chansonnier, ainsi reconnu, à s'accompagner à la guitare électrique. D'autres ont suivi: J.-P. Ferland, Claude Dubois, Jacques Michel. De fabricants de poèmes avec de la musique dessus, les chansonniers se sont mis à faire de la musique avec sensibilité.

Du stade artisanal au stade professionnel

Les jeunes chansonniers, depuis Charlebois, se sont libérés du découpage traditionnel. Mieux, ils ont délaissé l'approche artisanale et ont appris à recourir aux services de musiciens professionnels, ce qui était devenu une nécessité vitale, ainsi que l'écrit Stéphane Venne; la plupart des chansonniers ne sachant pas écrire leur musique: "Pour que la poussée des chansonniers veuille dire quelque chose sur le plan culturel, commentait-il en

1966, il faut que le système croisse jusqu'à devenir une industrie, un processus à fabriquer des produits finis, des professionnels, et cela, ici-même. Sinon, poursuit-il, les chansonniers débutants vont se lasser de toujours débiter, ou bien encore, ils vont se mettre à écrire pour leurs tiroirs, et bientôt, en nombre sans cesse décroissant, ils vont, comme nos poètes, s'inventer sur le vent un auditoire imaginaire." ²¹

Le besoin de se renouveler était d'une certaine façon pressant. Avant, un disque suffisait, aujourd'hui, il faut affronter la critique. Il n'est plus question de travailler à la "va comme j'te pousse". Si au début, le chansonnier ne se formalisait guère d'un piano qui fausse, ni d'un micro défectueux, sans compter l'obligation qu'il avait de faire sa propre publicité, aujourd'hui, il ne saurait s'en accommoder. Cette époque où tous, imprésarios, propriétaires de boîtes à chansons, musiciens, chansonniers, apprenaient en même temps et ensemble leur métier, est révolue. Stimulés par les exigences de l'industrie du disque dont l'entrée dans ce monde se faisait simultanément avec celle des grandes salles (La Comédie-Canadienne, La Place des Arts), les chansonniers sont passés du stade artisanal au stade professionnel.

Ainsi, en 1967, Lysiane Gagnon a pu écrire: "L'aisance avec laquelle les chansonniers se sont adaptés à l'industrialisation de la chanson; la montée ininterrompue de nouvelles générations de chansonniers; l'avidité toujours soutenue du public, et d'un public considérablement élargi depuis les débuts de la chanson, qui a rallié pour une fois une partie des jeunes travailleurs aux étudiants; le fait que les chansonniers et leurs musiciens soient à quelques exceptions près les seuls artistes québécois à vivre de leur art, tout illustre assez à quel point la chanson québécoise répond aux besoins de notre société." ²²

Certes, des difficultés persistent: les musiciens coûtent cher, il est difficile de vivre uniquement du disque, tentative avortée pour un regroupement des chansonniers concernant leurs droits d'auteurs, la dimension humaine se trouve écrasée par la dimension commerciale (G. Dor).

Mais la relève constitue depuis toujours le problème le plus aigu. Devenus vedettes, certains exigent des prix exorbitants, 1000 dollars pour une soirée, par exemple, alors que dans les boîtes, ces vedettes sont remplacées par les jeunes, qui, pour se faire connaître, donneront leur spectacle pour dix dollars. Le problème reste actuel. Les jeunes chansonniers ont longtemps alimenté les boîtes à chansons dont ils étaient les plus sûrs alliés. Ils formaient une certaine relève. Ainsi, en vertu de contrats que les chansonniers signaient avec les grandes salles, ils ne pouvaient se produire plusieurs mois avant leurs spectacles, dans la région impliquée. De plus en plus accaparés par des tournées d'envergure, les chansonniers ont appris à travailler en collaboration.

"Quant à la chanson à texte, écrit Lysiane Gagnon, elle se perfectionne formellement. Sa poésie se libère peu à peu des clichés (la mer, les mouettes, l'île rêvée, tout le style troubadour auquel nous avaient habitués les premières chansons poétiques québécoises), pour accéder à la simplicité de l'expression littéraire, et à sa fusion avec une certaine réalité quotidienne et urbaine."²³

Même si le public choisit lui-même ses têtes d'affiche, il n'empêche qu'une longue évolution a transformé la conception de la chanson. François Roy dans *Dix ans de rock* l'exprime ainsi: "En 1977, les chansonniers du pays n'avaient plus l'air de ternes séminaristes, comme pendant les années 60... Ils étaient jeunes, colorés et pleins de santé." Encore aujourd'hui, il n'est pas un mois qui ne nous révèle un artiste-chansonnier ou un nouveau groupe. La première génération avait été formée à l'école française de la chanson. Aujourd'hui, l'influence de certains courants californiens est manifeste.

De plus en plus, on travaille en équipe. On peut dire, actuellement, qu'à côté des chansonniers de type individuel, existent dans la chanson québécoise des chansonniers de type collectif: Harmonium, Les Séguin, Jim et Bertrand, Beau Dommage. Ce sont des chansonniers en leur temps. Écrivant soit des paroles et la musique, soit seulement des paroles ou des musiques, ils restent

maîtres de leur répertoire en l'élargissant. Ils agissent tous au sein d'une même discipline.

Car, "depuis Charlebois, le concept de chansonnier s'est effrité et a donné lieu à une critique interne qui touche non seulement le contenu mais aussi la forme. Il y a entre Leclerc, Vigneault, Charlebois, les Séguin, Plume et tous les autres, une parenté. Tous s'adressent au cœur. Les voies sont différentes mais, comme disait Bruno Coquatrix, il y a entre Vigneault et Charlebois un même tempérament mais avec une génération entre les deux. Guy Trépanier, plus à ses débuts, ne rappelait-il pas Claude Léveillé? Manseau, Lavoie, Jim et Bertrand, tous ces jeunes ont des airs de famille. Ils rappellent les premiers chansonniers. Ils ont la même vigueur et la même richesse d'interprétation."²⁴

Les Séguin, par exemple, favorisent un long travail de poétisation de la musique qui les rapproche véritablement des premiers chansonniers qui ont chanté le pays. Comme eux, ils sont des "ouvrageux" de la chanson, des artisans. Porte-parole de nos racines, comme dit Vigneault, ils ont une fonction folklorique puisqu'ils représentent tous les chansonniers québécois, une certaine façon de voir, de vivre et de chanter. À la croisée des traditions, la créativité poétique et musicale de nos chansonniers a sauvé les traits de notre folklore tout en procédant à son renouveau ce qui est proche d'un authentique esprit folklorique.

Pourtant, encore aujourd'hui, certains chansonniers comme Sylvain Lelièvre n'ont jamais fait de traditionnel. D'autres n'ont jamais fait de rock: Claude Gauthier, Clémence Desrochers, Gilles Vigneault, Georges Dor. Sont-ils plus ou moins chansonniers au sens moderne du mot? Que voilà une fausse question! Certes, ceux-là ne se sont jamais préoccupés des modes. Il n'en avaient ni le souci ni la tentation. Ce qu'ils nous offrent ressemble à ce qu'ils nous présentaient il y a 10 ou 15 ans. Ainsi, Gauthier, qui s'en fait une exigence, reste fidèle à une certaine tradition du mot chansonnier.

D'autres comme lui font persister le sens premier de ce mot, désormais québécois, en formulant une nouvelle

conscience collective par, à la fois, un respect et un ajustement aux réalités proprement québécoises devant lesquelles, faut-il le noter, leur individualisme du début cède. Ils s'enracinent dorénavant dans les réalités quotidiennes d'ici.

Cette nouvelle affirmation du Québec par les artistes au début a fait dire au chansonnier et sociologue Pierre Bourdon que "les chansonniers ont soulevé le couvercle d'une conscience politique au Québec". Aujourd'hui encore, cette conscience persiste et de façon plus ardente car "si tous les chansonniers du Québec s'engagent ainsi, c'est, dit Félix Leclerc, parce qu'on est libre, on est écouté. Si on le fait, c'est peut-être qu'on sent que le pays est en danger."²⁵ Et d'ajouter Gilles Leclerc: "C'est tout de même dans les paroles des chansonniers que je trouve souvent la pesanteur et la vérité historiques de notre nation française en Amérique et la beauté tragique à la fin, de sa culture et de son destin."

Le chansonnier est celui qui nous identifie, qui nous signifie, qui nous rejoint, nous révèle. Il témoigne de ce que nous sommes. Il parle de façon à être entendu par tous. Si les chansonniers n'étaient que des amuseurs, vingt ans après, existeraient-ils encore? Tout en devinant le poète, le chansonnier québécois reste un artiste fascinant.

En 1966, Lysianne Gagnon notait ceci: "Il est remarquable que leurs intérêts sont plus diversifiés et leur mentalité plus ouverte que toute autre catégorie d'artistes." L'observation reste, encore aujourd'hui, fort pertinente. Les chansonniers québécois, de type individuel ou de type collectif, ont acquis un état social. Chacun se crée un personnage. Par eux, la chanson est redevenue aux yeux de tous un mode personnel d'expression.

Au même titre que le poète, le chansonnier québécois construit une œuvre, possède un vocabulaire, un style, développe une thématique ayant sa logique propre, exprimant ses joies, ses amours, ses angoisses. Le chansonnier, c'est celui qu'on peut identifier à ses chansons. Ils sont les poètes de l'ère moderne. Ils ont créé, au

Québec, ce qu'il est convenu d'appeler la chanson d'auteur. Celle-ci nous paraît correspondre aux besoins maxima d'expression personnelle. "On était des voix, affirme Gilles Vigneault, ce sont leurs mains qui ont tout changé."

"Les chansonniers, pour reprendre Roger Fournier, sont tout ce qu'il est possible d'imaginer pour sauver un pays."

RÉFÉRENCES

1. En collaboration, *Chanson d'hier et d'aujourd'hui*, Québec, U. de L., Département d'Études canadiennes, 1968, tome 2, p. 237
2. Yvon Daigneault, "La chanson poétique", Archives des lettres canadiennes, Montréal, 1969, tome 4, p. 216
3. Christian Hermelin, *Ces chanteurs que l'on dit poètes*, Paris, L'École SA, 1970, p. 78
4. Fernand Robidoux, *Si ma chanson...*, Montréal, Éd. Populaires, 1974, p. 21-22
5. Serge Dillaz, *La chanson française de contestation*, Paris, Seghers, 1973, p. 101
6. Georges Dor, *Si tu savais...*, Montréal, Éd. de l'Homme, 1977.
7. Lysiane Gagnon, *Pour la chanson*, dans *Liberté*, no 46, Montréal, 1966, p. 45
8. Stéphane Venne, *La chanson d'ici*, dans *Parti Pris*, vol. 2, no 5, janvier 1965, p. 64
9. Bruno Roy, *Panorama de la chanson au Québec*, Montréal, Leméac, 1977, p. 82
10. Yvon Daigneault, *La chanson poétique*, p. 220
11. Bruno Roy, *Panorama de la chanson au Québec*, p. 135
12. Georges Dor, *Si tu savais...*, pp. 77-78
13. *Ibid.*, p. 77
14. Lysiane Gagnon, *Chansonniers à gogo*, Perspectives, La Presse, 8 janvier, 1966, p. 4
15. Michelle Duval, *Le Québec à l'heure des chansonniers et de la jeunesse*, dans *La chanson française*, Coll. Collège et famille, no 1, 1965, p. 79
16. Robert Gauthier, *Le journal des vedettes*, 28 août 1965, p. 10
17. Monique Bernard, *Ceux de chez nous; auteurs-compositeurs*, Montréal, Agence de Presse artistique Engr, 1969, p. 169.
18. Bruno Roy, *Panorama de la chanson au Québec*, p. 88
19. Monique Bernard, *Ceux de chez nous*, p. 120.

20. *Panorama de la chanson au Québec*, p. 107
21. Stéphane Venne, *Pour la chanson*, p. 68.
22. Lysiane Gagnon, *La chanson*, dans *Culture Vivante*, no 5, 1967, p. 93
23. *Ibid.*, p. 95
24. Bruno Roy, *Panorama de la chanson au Québec*, p. 123
25. Jean Royer, *Pays intimes*, Montréal, 1977, Leméac, p. 213.



Pourquoi dire oui au référendum?

par l'Âge d'or

N.D.L.R.: Un correspondant, très connu et important, mais qui désire garder l'anonymat pour des raisons personnelles, veut prendre part au grand débat qui secoue le Québec. D'un âge avancé, il veut dire à tous pourquoi tous doivent répondre OUI au référendum.

Comme il le signale, il s'agit d'une option, à examiner en toute objectivité, en dehors des "conditionnements" de son éducation, de l'esprit de parti, de son entourage, mû par le bien de notre groupe national d'abord et avant tout!

LES GRANDES RAISONS

I — L'indépendance du Québec est désirable

a) C'est dans la ligne du développement de notre histoire.

b) C'est l'objectif naturel et légitime du Québec qui possède déjà tous les éléments d'une nation.

c) C'est la condition de notre survivance contre l'érosion des masses anglo-canadienne-américaine et contre les empiètements du gouvernement fédéral que nous ne contrôlons pas. Cette érosion est inéluctable si nous considérons toutes les projections démographiques de l'an 2000.

II — L'indépendance du Québec est réalisable

a) Surtout si elle est accompagnée de l'association avec le reste du Canada et de l'Amérique. Une muraille de Chine autour du Québec est impensable, soit du point de vue québécois, soit du point de vue des autres provinces voisines.

b) La condition essentielle et suffisante: que les Québécois la veulent vraiment et disent OUI au référendum. Que la majorité soit claire et décisive. il n'est pas nécessaire qu'elle soit écrasante: les 20% de votes anglo-canadiens et des immigrants anglicisés ne le permettront pas. Mais il est nécessaire que s'EXPRIME une volonté déterminée des Québécois.

RAISONS ET CONSIDÉRATIONS SECONDAIRES MAIS PERTINENTES

I — Une majorité décisive de OUI donnerait au gouvernement actuel un pouvoir de négociation incomparable, quel que soit l'objet des négociations.

II — La seule objection sérieuse est d'ordre économique. Il y a un risque à prendre et à réduire le plus possible. Ce risque n'est pas aussi grand et inévitable, comme certains le prétendent.

Les milieux financiers et les industriels anglophones, une fois connue la majorité des OUI, une fois le Québec engagé dans la voie de l'indépendance d'une manière irréversible, cesseront leur opposition trop réelle et se remettront à investir et à produire. Ces gens ne se frapperont pas la tête contre un amour inébranlable, contre l'inévitable.

Ces gens ont besoin du Québec. Ils voudront à tout prix exploiter à leur profit les immenses richesses du Québec. Nos concitoyens anglo-canadiens négocieront l'association avec le Québec souverain.

III — L'Association a donc bien des chances d'être acceptée et de fonctionner. Le Québec sera donc appelé à négocier d'égal à égal, soit avec le gouvernement fédéral devenu représentant officiel du reste du Canada, soit avec chacune des provinces pour des avantages mutuels. Si les États-Unis acceptent de négocier, pourquoi pas aussi les provinces ou le Canada tout entier?

IV — Il faut souligner la fausseté ou l'illusion de certains slogans diffusés par les adversaires dans une publicité massive.

Prenons par exemple: "Le Canada, j'y suis, j'y reste!" C'est peut-être vrai pour des individus mais cela est faux de la nation qui a été rejetée d'à peu près toutes les provinces. Et les gens commencent à se dire que le slogan est beaucoup plus vrai si on dit: "Le Québec, j'y suis, j'y reste."

Il faut dégonfler l'espérance trompeuse qu'on entretient en parlant d'un fédéralisme renouvelé. Personne ne peut dire en quoi il consistera. Et les Anglo-Canadiens, ne nous ayant pas encore acceptés comme égal, sans cette indépendance qui donne stature et force, n'ont pas révélé ce qu'ils *concéderaient*. Irions-nous vers un plat de lentilles? Entre ce que les Anglo-Canadiens pensent pour le Québec et ce que le Québec juge nécessaire pour son autonomie souveraine, il y a un fossé qui ne peut être comblé à l'intérieur de la fédération canadienne.

Depuis 1945, à toutes les rencontres fédérale-provinciales, le Québec a toujours essayé de faire connaître ses besoins réels par le reste du Canada. Il s'est toujours heurté à l'opposition du fédéral et des provinces. Ni l'un ni les autres ne veulent entendre parler d'un statut particulier pour le Québec. Or le fédéralisme renouvelé n'a de sens que si le Québec obtient un statut spécial à l'intérieur du Canada.

À cause de tous ces échecs accumulés, le Québec n'a d'autre solution que de faire son indépendance.



Au fil de l'actualité

par Patrick Allen

L'économie du Québec et la science économique

En un premier volume de 500 pages, on a groupé les écrits économiques de M. Esdras Minville. Toute son œuvre, considérée comme partie du patrimoine québécois, sera publiée. Il revenait à M. François-Albert Angers de diriger cette œuvre monumentale. Il la mène à bien grâce à l'aide précieuse de M. Bergevin, de Madame Ruth Paradis et de quelques autres chercheurs de mérite. Les Hautes Études Commerciales et la Maison Fides éditent conjointement cette série qui pourra comprendre une douzaine de volumes.

Une magistrale préface d'une quarantaine de pages ouvre le premier volume et permet à M. Angers d'exposer les différentes facettes de la méthodologie de M. Minville pour aider le lecteur à comprendre quel type d'économiste est ce géant et le sens de l'œuvre de M. Minville: "Pour comprendre Minville, il faut donc partir du double fait qu'il n'a jamais raisonné par formulation d'hypothèses de travail pour l'analyse des phénomènes, mais par voie de conclusions dérivant de l'observation des faits et des évidences ou constantes qui s'en dégagent" (p. 15 sq). Autrement dit, M. Minville va toujours de la vie à la science.

Les six premiers textes sont lumineux et d'une étonnante actualité (p. 47 à 171): Les Américains et nous (1923), Le capital étranger (1924), Agir pour vivre (1927), L'économie canadienne-française, progrès ou régression (1943), L'aspect économique du problème national canadien-français (1950), Les conditions de l'indépendance ou de l'autonomie économique des Canadiens-Français (1951). Ces textes constituent une introduction de grand style à l'œuvre économique de Minville.

Les 300 pages suivantes donnent une vue d'ensemble de l'économie du Québec, divisée aussi en six chapitres: Les éléments de base, La nature de l'économie politique, Le milieu economico-social, Économie et culture, L'Action économique, L'Action sociale publique.

Une deuxième section présente les approches méthodologiques de la science économique selon Min-

ville: L'organisation d'une structure corporative au Canada, La croisée des chemins, Quelques aspects du problème social au Québec.

L'index des matières, vingt-cinq pages, fait de ce volume numéro 1 un instrument de travail de qualité insoupçonnée pour les jeunes intellectuels et les économistes à la recherche d'une pensée économique la plus originale du Québec. Elle est essentiellement orientée vers les besoins urgents du milieu. Ce n'est qu'un début: il est magnifique. Souhaitons à M. Angers, à Madame Paradis et à leur groupe les appuis matériels et humains nécessaires à une si vaste entreprise. Nos félicitations au ministère des Affaires culturelles qui a permis la publication d'une œuvre de pareille envergure et qui a su la confier à Monsieur Angers, le plus compétent à discerner les richesses de la pensée de M. Minville.

Pour assurer l'avenir

Sous ce titre, la revue Commerce de décembre 1979 rappelle que l'objectif du gouvernement du Québec était, en 1978, de porter à 41% la part de l'électricité dans le bilan énergétique de la province en 1990. M. Maurice Chartrand qui écrit cet article, signale qu'en 1978, cette part n'était que de 25%.

Depuis que LG-2 produit de l'électricité, et avec les autres ajoutées au Complexe La Grande, on arrivera graduellement, d'ici à 1985, à augmenter les 18,000 mégawatts de 1978, d'un nouveau 10,000 mégawatts, y compris l'apport de Churchill Falls. Pour arriver à combler 41% de nos besoins, il faudra continuer à harnacher le meilleur de notre potentiel non encore exploité qui représente environ 35,000 mégawatts.

Il y a là un défi stimulant à relever.

Non seulement parce que le Québec ne possède ni pétrole ni charbon mais parce qu'il fait appel à une réalisation typiquement québécoise basée sur le génie de nos gens et nos richesses naturelles.

Il est assez difficile aux poètes et aux chansonniers de célébrer la mise en marche de turbines et la course de l'électricité dans les grands fils de cuivre qui doivent parcourir plus de 2000 kilomètres, mais notre avenir national et technologique est là. Merci à M. Maurice Chartrand de nous le signaler avec force.

Des ressources récupérées

"C'est vraiment heureux que le vaste territoire des eaux des baies James et d'Hudson fassent maintenant partie du Québec. On prend cela pour acquis aujourd'hui, mais ce n'est qu'en 1898 et en 1912 que les frontières du Québec ont été étendues pour englober d'abord le sud (Matagami-Chibougamau) puis le nord (La Grande et tout le reste), fait observer Maurice Chartrand (Commerce, décembre 1979).

On sait que les Cris et les Inuit ont signé, en 1974, une entente de principe sur la mise en valeur du territoire où ils vivent, chassent et pêchent. Selon une entente entre Hydro-Québec, la Société d'énergie de la baie James, les dirigeants du Québec et du Canada et les porte-parole des Cris et des Inuit, ces derniers recevront un total de \$225,000,000. à répartir sur vingt ans, en indemnités et redevances, en plus du droit de continuer de vivre, pêcher et chasser sur d'immenses territoires.

En retour, le Québec jouira des autres ressources naturelles d'un territoire d'environ un million de kilomètres carrés, soit l'étendue de plusieurs pays de l'Europe continentale. Les frontières du Québec étaient donc encore mal définies avant la ratification du traité en 1975. Nos gouvernants antérieurs manquaient de vision: n'est-ce pas à eux qu'il faut remonter pour expliquer la perte du Labrador? Irresponsabilité et manque de vision!

Débat sur l'efficacité relative de l'État

Économistes et analystes politiques doivent admettre, en 1979, la piètre performance de l'État. Il s'avère impuissant à guérir les maux dont souffrent nos sociétés contemporaines. Toujours au nom de l'efficacité et de la productivité sociale et économique, les uns demandent

encore plus d'interventions gouvernementales et les autres un retour à plus d'entreprises privées.

Pensez aux croisades contre la pauvreté durant les années 60 aux États-Unis, à la société juste recherchée par M. Trudeau, de la lutte contre la hausse des prix et du chômage, des efforts fébriles pour stimuler le développement d'activités industrielles, l'encouragement aux investissements de risque: est-ce que l'État n'a pas manqué son coup à peu près totalement devant l'inflation, le chômage et la stagnation?

Roland Parenteau, dans la revue *Gestion* (novembre 1979) cherche à expliquer cette espèce d'impuissance chronique de l'État. Il indique la route de l'efficacité. Son article, en dix grandes pages, dépouillé de tout artifice trop technique, est à la portée de tout "cadre" moyen et supérieur de la fonction publique ou de l'entreprise privée.

Il porte comme titre: *Pourquoi les bons résultats sont si difficiles à réaliser dans le secteur public?* L'auteur constate, grâce à sa longue expérience, que les décisions publiques ne sont plus improvisées mais plutôt soigneusement travaillées, autant à Québec qu'à Ottawa.

Le grave défaut est "la légèreté" mise à franchir l'étape suivante. M. Parenteau scrute donc, dans son article, le passage difficile de la décision à l'exécution. Il montre les embûches qui attendent à ce stade les dirigeants de l'État et qui expliquent les résultats si décevants.

M. Parenteau, actuellement professeur titulaire et chercheur actif à l'École des Hautes Études Commerciales, est un économiste professionnel, spécialisé dans la pratique et l'enseignement du *management* public. Professeur ou directeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP) durant neuf ans, haut fonctionnaire au gouvernement du Québec pendant cinq ans, il parle avec compétence et les plus exigeants peuvent en apprendre.

Petites et moyennes entreprises: nouveau visage de notre économie

La revue *RND*, distribuée gratuitement dans les Caisses populaires, apportait en novembre 1979 un dossier constructif sur les petites et moyennes entreprises (PME). Dans une entrevue bien documentée, le ministre Bernard Landry parle avec enthousiasme des petites et moyennes entreprises qui ont "littéralement sauvé certaines régions".

On peut lire aussi cette affirmation: "La petite et moyenne entreprise, celle qui naît, comme celle qui dure, n'est pas simplement un décalque en plus petit de la grande entreprise. C'est la contestation de la société industrielle des années 60 et la proposition d'un nouveau modèle social".

Mentalité d'impuissance et de laisser-faire

Un ancien journaliste du *Washington Post*, actuellement journaliste à la *Gazette*, de Montréal, M. Henry Aubin, a poursuivi une sensationnelle enquête sur les vrais propriétaires de Montréal.

Il nous a permis de cerner une vérité simple: "Les propriétaires de Montréal ne détiennent un pouvoir sur la métropole que dans la mesure où les Montréalais eux-mêmes se laissent dominer par eux. C'est la faute à l'*Establishment* montréalais qui avance toujours les mêmes excuses: climat trop rigoureux, pénurie de capitaux, manque de maturité de la société, etc.". Selon l'auteur du livre (450 pages), si Montréal appartient aux étrangers, c'est que ceux-ci se débrouillent pour vaincre le froid et mettre à profit le capital canadien.

"La classe dirigeante du Canada, nous dit Peter Newman (*The Canadian Establishment*) a toujours fait preuve d'une *mentalité de colonisés*. Pour elle le vrai pouvoir se trouve ailleurs: de l'autre côté de l'Atlantique ou au Sud. Là les maîtres des entreprises doivent être considérés avec respect, imités avec soin. Sous aucun prétexte on ne doit entrer en compétition avec eux de peur qu'ils retirent leurs capitaux".

Cette citation de Henry Aubin, à la fin de son volume, permet à l'auteur d'écrire: "Or, à Montréal, les gens en place dans les milieux politiques, financiers et juridiques les ont accueillis avec un enthousiasme pareil à celui des tenanciers de lupanars à l'arrivée de nouveaux bateaux au port".

Cette mentalité d'impuissance tend à faire place à celle de la confiance en soi par la compétence et l'expérience pour inciter les jeunes à s'affirmer sur tous les plans. Les éducateurs et les hommes politiques devraient en être conscients. Non seulement les membres du Parti québécois, à l'heure du grand choix, mais aussi ceux de l'opposition qui, mités par les peurs, ne savent qu'encourager le repliement sur soi, l'impuissance héréditaire plutôt que l'affirmation de soi, à la fois comme individu et comme collectivité.

Le droit des travailleurs dans une Suisse modèle

"Interdite dans la fonction publique, en Suisse, la grève n'est pas davantage admise dans le secteur privé: Ce serait une déclaration de guerre, estime M. R. Borde, de l'Union patronale. Sans doute des grèves se produisent-elles, ici et là, une douzaine en 1978, mais il s'agit généralement de débrayages de quelques heures que les *meneurs* paient fréquemment de leur emploi".

Cette déclaration et d'autres plus colorées encore apparaissent dans un long article du *Monde diplomatique* (novembre 1979) sur la *Suisse moderne*. L'assurance-maladie n'y est pas obligatoire. La pension de retraite est arbitraire. La situation de la femme au travail est peu enviable: longues heures de travail, 30 à 40% du salaire des hommes, pas d'assurances ni de congé de maternité.

En Suisse, la pauvreté est signe de paresse. Tout ce qui interroge, dérange. La politique est un champ clos. La paix sociale est un impératif armé. Il semble que le Québec et le Canada n'ont pas pris dans ce pays, une inspiration pour leur propre organisation sociale.

Les maniaques canadiens de la grève et du harcèlement sauvage que l'on connaît ici depuis quelques années au Canada, trouveraient là une thérapie efficace à leurs malaises permanents.

L'Alberta au pouvoir? Centre du pays?

Après les compagnies de pétrole, les entrepreneurs et les banques, ce sont les courtiers en investissements qui se bousculent en Alberta. Les sièges sociaux s'implantent comme des champignons. Il faut redécouvrir cette province en lisant les articles spéciaux dans *La Presse* (début de décembre 1979).

Ne tirez plus, nous nous rendons!

Jean Paré, dans son éditorial (*Actualité*, décembre 1979), crie à l'*Establishment* syndical: "Ne tirez plus, nous nous rendons!" Il y décrit cette espèce de reddition du pouvoir politique du Québec devant le pouvoir non élu de l'*establishment* syndical. Cet *establishment*, avec ses méthodes, terrorise le Québec, multiplie les prises d'otages dans les hôpitaux, les services publics, le transport en commun, les communications téléphoniques, toute la jeunesse aux écoles, l'Hydro-Québec, etc. Il est temps de réexaminer les rapports de force et d'établir les règles du bien commun.

Avant d'affirmer que le syndicalisme est nocif, avant que les abus du droit de grève dans les services essentiels paraissent donner gain de cause aux violents et aux irresponsables, Jean Paré propose sa solution: suspendre l'exercice du droit de grève dans le secteur public, avec l'accord des intéressés; convenir d'un moratoire de deux ou trois ans pendant lequel des équipes de techniciens étudieront ce qui, dans le régime actuel, n'est pas fonctionnel, quels changements de mentalité, de structures et de techniques sont nécessaires. Il y aurait enfin lieu de procéder à un référendum ou même à une élection pour savoir ce que le public en pense.

Félix Leclerc et notre époque

Dans son article sur L'archéologie du futur (*Actualité*, décembre 1979), Jean Blouin donne les réponses

de vingt Québécois à la question suivante: "Quelles sont les choses qui symbolisent le mieux notre époque?"

Félix Leclerc a répondu à sa façon originale. Voici son texte.

LETTRE DE FÉLIX

Île d'Orléans, le 21 septembre 79

Cher Jean Blouin,

Je ne sais pas si c'est bon. C'est pourquoi j'hésitais à répondre. Si vous trouvez que ça ne l'est pas, détruisez-le. Voilà:

*Autrefois: on est pauvre;
on se laisse tondre;
souffrir est notre lot.*

*Aujourd'hui: on est riche (ou nous voulons le devenir);
on se défend;
on évite les responsabilités.*

*L'objectif à atteindre: le savoir, la tolérance, le respect
(Donnons-nous cinq mille ans!)*

*Pour l'instant, les trois objets qui représentent le mieux
notre époque:*

*carte de crédit
carte d'hôpital
carte de syndiqué*

*qui ont remplacé: le chapelet, la parole d'honneur et la
corvée.*

Amical salut,

Félix Leclerc

Bourgault et Jeanne Sauvé à la barre!

Lors d'un colloque étudiant sur la souveraineté-association (La Presse, 26 novembre 1979), Pierre Bourgault et Jeanne Sauvé ont eu des passe-d'armes assez piquantes. M. Bourgault, comme à l'ordinaire, avait des réparties brillantes et qui rivaient leurs points aux fédéralistes.

Madame Sauvé avait eu l'imprudence de déclarer: "Le fait d'avoir deux niveaux de gouvernement est une

garantie supplémentaire que les droits individuels des gens seront protégés". Aussitôt, Bourgault a répliqué: "Est-ce que vous vous rendez compte de ce que vous venez de dire? Poursuivant dans la même logique, on peut affirmer qu'en ajoutant un troisième niveau de gouvernement, pourquoi pas Washington, nos droits individuels seraient mieux gardés!"

Dans une autre rencontre, les marxistes-léninistes, ces mouches collantes de nos débats, ne cessaient d'importuner Bourgault en lui disant qu'il travaillait pour les "petits bourgeois", les réactionnaires indépendantistes, et autres graves injures (selon eux) selon leur répertoire gommeux. Alors Bourgault, jusque-là très patient, leur rétorqua par une gifle dont la gauche marxiste ne s'est pas encore relevée: "Comment pouvez-vous dire que je défends la "petite bourgeoisie"? N'est-ce pas vous, au contraire, qui défendez les multinationales et les grandes entreprises anglo-canadiennes qui nous exploitent depuis les Plaines d'Abraham? Lisez bien la liste des grosses compagnies qui ont souscrit en faveur de Pro-Canada et du non au référendum, et vous verrez qui vous défendez, qui vous protègent!"

Une Chambre de Commerce en faveur du OUI

La Chambre de Commerce de Granby "veut que le Québec parle fort" (La Presse, 26 novembre 1979). Elle invite la population à voter OUI. Dans ce milieu des Chambres de Commerce, c'est un message vraiment original! L'indépendance, ça commence par l'esprit!

Gilles Vigneault va au fond!

Dans The Gazette (22 décembre 1979), Gilles Vigneault se dit heureux de la question. Quelle que soit la façon de la poser, selon lui, elle aura déjà été énoncée par un jeune Anglais, il y a bien longtemps, qui eut l'audace de la formuler; "*To be or not to be!*". Évidemment il faut voter: *To Be!*

Une partie de la loi 101 déclarée inconstitutionnelle

Les neuf juges de la Cour Suprême du Canada ont statué que le Québec n'avait pas le droit de déclarer le

français seule langue officielle devant les tribunaux et à l'Assemblée nationale.

Toutes les lois "adoptées par l'Assemblée nationale depuis la proclamation de la Charte de la langue française du Québec, le 26 août 1977, sont remises en cause". Le gouvernement du Québec accepte de corriger la situation.

Au point de vue juridique, quinze juges se sont prononcés contre ces parties de la loi 101. Peu nous chaut l'avis de la Cour Suprême dont la crédibilité, par les temps qui courent, est assez inquiétante. Mais il y eut l'avis du Juge Jules Deschênes. Cela, c'est une autre affaire. Nous le respectons. Objectivement, selon la lettre constitutionnelle, d'après lui, ces deux parties de la loi 101 seraient inconstitutionnelles. Acceptons puisque le Juge Deschênes le dit.

Mais au point de vue politique, c'est autre chose. Il devient évident que le Québec est enchaîné par la Constitution de 1867. Il est évident que si nous restons dans la Confédération, nous sommes obligés à de graves mesures de bilinguisme. *RIEN DE TEL POUR L'ONTARIO. Faire du Québec, un État français passe absolument, irrémédiablement, définitivement par un Québec indépendant.*

M. René Lévesque a fait une de ces colères blanches, au nom de tous les Québécois francophones qui se respectent: "On a mis 90 ans pour rendre justice à la minorité franco-manitobaine mais seulement un an pour condamner le Québec. ET L'ONTARIO CONTINUE IMPUNÉMENT À RESTER UNE PROVINCE UNILINGUE." Il est clair que le Québec, dans la Confédération, est une *victime*. On a su l'enchaîner. La Confédération de 1867 l'empêchera toujours de s'épanouir et d'avoir un pays bien à lui!

"On n'oubliera pas, ajoute M. Lévesque, que ce dramatique événement aura mis comme jamais en évidence le caractère non seulement archaïque mais complètement décroché du présent régime constitution-

nel. Il en souligne lourdement, brutalement même, toute la réalité et le potentiel colonialiste. C'est la démonstration par l'absurde de l'impérieuse nécessité pour les Québécois d'une nouvelle entente basée sur l'égalité des peuples. Ce sera pour bientôt, ou bien ce sera le glissement de plus en plus désossé vers la marginalisation".

Parlant ensuite de la loi 101, M. Lévesque la décrit comme une "légitime évolution vers la dignité et l'affirmation de soi". Il rappelle ensuite que ce fut une loi populaire appuyée selon lui par plus de 80% de francophones et maintenant acceptée par 40% des anglophones. Même le Rapport Pépin-Robarts a trouvé là une loi tolérante à l'égard des anglophones.

Puis la noirceur Ryan s'est réjouie du jugement qui, d'après lui, n'a rien de tyrannique. Il n'est pas d'accord avec la portée très large que lui donne le gouvernement, notamment en ce qui touche les municipalités et les commissions scolaires. Le problème chez M. Ryan est celui d'une schyzophrénie pathologique: parle-t-il comme représentant des Canadiens-Français ou des Anglo-Québécois? Sa conception de la justice pour tous, après les 200 ans de privilèges, de domination et d'arrogance, d'une minorité de 10% d'Anglo-Québécois, est pour le moins étonnante.

M. Michel Roy lui est bien supérieur par la clairvoyance lorsqu'il dit dans son éditorial (Le Devoir, 14 septembre 1979): "Tout en appréciant la rigueur des jugements rendus au plan du droit, ne doit-on pas aussi s'interroger sur la portée de l'article 133 dans ce pays? Seules les institutions du Canada et du Québec (Chambres et tribunaux) sont soumises aux exigences du régime des deux langues facultatives tandis que l'Ontario continue d'échapper à l'empire de la constitution canadienne, de progresser à sa guise et à sa cadence sur la voie des droits des francophones. Des jugements comme ceux d'hier montrent bien que le fédéralisme de l'avenir, s'il doit emprunter la voie d'un véritable renouvellement, ne pourra plus en matière de langue se satisfaire du régime actuel".

Évidemment, pris dans le carcan constitutionnel et dans la légalité d'un pays mal bâti, MM. Lévesque et Laurin sauvent la logique et la justice due à tout un peuple!

Les dix ans du ministère des Communications du Québec

Le ministère des Communications du Québec a eu dix ans, le 12 décembre. Il a connu cinq ministres. Son budget de 27 millions de dollars lui permet de s'assurer les services de 1350 fonctionnaires.

Deux déclarations-chocs sont rapportées par Ingrid Saumart (*La Presse*, 19 décembre). Le ministre Vaugois soutient qu' "Ottawa nous empêche de nous donner une vraie politique". M. Jean-Paul L'Allier, ex-ministre qui a vécu les années chaudes du ministère des Communications, déclare que les batailles menées avec panache contre le fédéral n'ont abouti à rien.

Il y a incommunication totale entre Québec et Ottawa. Les questions sur la radio et la télévision demeurent un panier de crabes ou une mare polluée aux grenouilles. M. Gérard Pelletier y a joué le rôle du diable, refusant au Québec toute liberté de développer sa culture. Lui un Québécois contre les Québécois, au nom de la majorité anglo-canadienne! Quels valets ont prouvé être ces Canadiens-Français envoyés à Ottawa! Ils ne servaient pas tellement leur influence mais la domination du groupe anglo-canadien qu'ils servaient. Tant pis pour le Québec! Cela mérite bien d'être nommé ambassadeur et de recevoir des médailles, à Ottawa, pour services rendus! Nausée, nausée, nausée!

Que nos scientifiques publient en français!

"Nos chercheurs vivent des fonds que leur fournit la population québécoise et publient pourtant, dans les domaines de pointe, à 95% en anglais", déclare Pierre Demers, professeur au département de physique de l'université de Montréal, dans son opuscule intitulé: "Que nos scientifiques publient en français".

À l'occasion du lancement de son ouvrage aux Presses de l'université de Montréal, M. Demers a fondé *La ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française* (LISULF). On peut faire partie de cet organisme en s'adressant à 1209, rue Latour, Ville Saint-Laurent, P.Q.

La peur pire que la haine

"Il y a pire que les huées haineuses de Vancouver, d'Edmonton, quand on ose chanter quelques mots de français dans l'Ô Canada, il y a la lâcheté et la peur", écrit Réjean Tremblay, chroniqueur sportif (*La Presse*, 18 décembre 1979).

M. Tremblay signale que la peur des huées "devant le racisme et le fanatisme de la foule à Winnipeg, l'ont emporté, au mépris des joueurs francophones du club Canadien" et de tous les téléspectateurs de langue française. En effet, John Ferguson, ancien montréalais et Marc Cloutier, de Québec, ont demandé à la chanteuse officielle de s'en tenir à la version anglaise de l'hymne national. Abdication.

"Douce ironie, ajoute le journaliste, la Cour Suprême avait décrété, quelques jours auparavant, que le français était langue officielle dans le Manitoba. Les racistes de Toronto, Vancouver, Winnipeg, Edmonton, ont donc gagné. C'est devenu mauvais, risqué, dangereux, de prononcer quelques mots de français... surtout quand un événement est télévisé sur le réseau national de Radio-Canada". Et il ne s'agit pas d'une poignée de fanatiques mais de la plus grande part de la foule qui hurle contre le français.

Tremblay était présent à Ottawa quand le chanteur Mouton fut hué; Brisset était à Vancouver, Claude Brière et André Rousseau étaient à Edmonton. Tous ont vu et rapporté le refus, public, généralisé, contre quelques mots de français, contre le fait français. Ces mêmes foules n'ont jamais hué lorsqu'on chantait l'hymne suédois ou l'hymne soviétique. Ce ne sont pas les Québécois qui refusent le Canada, c'est le Canada qui refuse les Québécois. Il n'y a plus qu'à nous retirer d'une

maison où nous ne sommes pas désirés et où nous sommes si mal reçus. À moins d'être un masochiste psychopathe!

Conclusion: faire disparaître l'hymne Ô Canada partout au Québec!

Se tenir debout:

comparaison entre Ryan et Lévesque

Les questions discutées entre M. Ryan et Davis, premier ministre de l'Ontario, lors d'une entrevue à Dorval (*Le Devoir*, 19 décembre 1979), touchaient "un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, la protection des droits fondamentaux, des langues et des minorités et leur inscription éventuelle dans une constitution canadienne amenée, et, enfin, le renouvellement des institutions fédérales, dont en première ligne la Chambre haute ou Sénat et les cours de justice".

Autrement dit, M. Ryan a soumis à M. Davis, à titre de consultation, le document qu'il doit rendre public le 10 janvier et où il parle de fédéralisme renouvelé. Les étapes de M. Ryan passent ainsi par une consultation prioritaire avec les ministres anglo-canadiens et Ottawa plutôt qu'avec le peuple même du Québec. C'est la même stratégie suicidaire proposée par Madame Solange Chaput-Rolland qui demeure impuissante à proposer une solution pour le Québec, avant de savoir si les mesures proposées plairont aux autres provinces. On voit quels types de négociateurs nous promettent les libéraux provinciaux! Les Anglo-Canadiens en rient encore sous cape!

La démarche de M. René Lévesque s'est faite en sens inverse: il a conçu un projet de réforme en profondeur à partir de l'expérience de 200 ans de cohabitation et de 100 ans de Confédération. Il a mûri ce projet avec les membres de son équipe, tous spécialistes et universitaires. Il a cherché le meilleur pour les Franco-Québécois, dans le respect des autres. Puis il est allé directement à l'Assemblée nationale et à la population. À elle de se prononcer. Elle est consultée par un référendum. C'est direct, noble et démocratique.

Les stratégies de M. Ryan sont obliques, tortueuses, finasseuses. Il confond *habileté* et *destinée d'un peuple*. Il prend du tricotage pour de la grandeur d'âme. Il supplie les autres, à genoux, de lui accorder quelques bouts de liberté. Lévesque invite tout son peuple à la prendre! Il y a là deux attitudes historiques: l'une qui incarne un passé humiliant et l'autre qui incarne un avenir brillant. L'un est un petit chef de parti. L'autre est un homme d'état. Disons, simplement, un homme!

Ryan présente un devoir à corriger. Il demande aux voisins de le comprendre et de faire des concessions! Bien soumis, il écouterait leurs sages conseils! Les voisins ne sont évidemment pas intéressés! Ils veulent seulement le bien de l'écolier Ryan! N'est-ce pas là la description du colonisé dans l'action.

Puisse M. René Lévesque continuer dans la ligne d'Honoré Mercier, de Henri Bourassa, de Lionel Groulx et de tous ceux qui aimaient vraiment leur peuple et qui ne croyaient pas qu'un Davis d'Ontario était devenu philanthrope ou un conseiller impartial.

Ignorants, peureux, vendus, dans la rue et le quotidien

J'ai décidé de mener ma propre petite enquête. Je suis allé dans les milieux où passent monsieur et madame Tout-le-Monde, comme dans les tabagies, les gares, le métro, les centres d'achat, la rue, etc. J'ai questionné sur la souveraineté-association. J'ai demandé les opinions à droite et à gauche. Ce n'est pas scientifique mais c'est convaincant!

À ma question: "Qui va l'emporter au référendum? Pourquoi?", 90% avaient quelque chose à répondre (début de décembre 1979).

Ceux qui accordaient la majorité au OUI justifiaient leur opinion: "C'est le bon sens! — L'avenir! — La fierté. — Une réponse de maturité et d'adulte". Et si je leur demandais: "Mais si le NON gagne?", ils répondaient: "Les gens sont encore trop bornés! — La population francophone n'a pas fini d'être colonisée — elle est soumise

à la peur — elle ne veut pas voir les faits! — elle n'a pas le sens de l'histoire — elle est "habituée" à la domination anglo-canadienne — elle a peur des risques — elle est conformiste".

Ceux qui sont partisans inconditionnels du NON expliquent leur attitude en invoquant: le réalisme — la sécurité — l'argent — le leadership. Il ne faut pas partir pour la gloire! On ne peut pas se passer du Canada! — Les Anglo-Canadiens changent! — On est bien, pourquoi changer?"

L'impression de cette mini-enquête: un très faible pourcentage de gens est en mesure de défendre son opinion de façon rationnelle. Peu de convictions, beaucoup d'opinions: c'est susceptible de changer comme le vent, comme une impression. On manque d'information objective ou on ne se donne pas la peine d'en trouver. Une connaissance en profondeur du sujet manque. La tâche d'instruire est urgente et immense.

Une guerre des données

Pigeons voyageurs et bibliothèques, messagers et postiers ont été pendant des millénaires, tout l'arsenal des États et des Églises, des militaires et des marchands dans leurs efforts pour obtenir ou transmettre des informations sûres, rapides.

Aujourd'hui, l'électronique a tout bouleversé dans ce domaine. Dans le monde du mini-ordinateur vous pressez quelques boutons et vous apprenez, en quelques secondes, les dix, vingt ou cent auteurs qui ont traité tel ou tel sujet, l'inventaire des stocks de votre magasin ou de votre entrepôt, le solde de votre compte en banque, le montant de vos profits chaque jour, chaque semaine, chaque année, le nombre de gens affectés par la même maladie que vous, dans l'année, la semaine, etc.

L'information est désormais une denrée instantanée: elle se vend et s'achète comme n'importe quelle marchandise. Les géants de l'industrie américaine, les grands fonctionnaires des États modernes, les grandes organisations mondiales le savent et se bâtissent des

privilèges extraordinaires. Par exemple: où se trouvent les pétroliers à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit? À combien se vend l'or, le même jour et la même heure, à Londres et à Tokyo?

Dans les pays sous-développés, l'accès à l'information vitale devient déplorable. On apprend en retard les prix internationaux. On ne sait pas aussi bien vendre ses richesses naturelles. On ne sait même pas si ce qu'on produit se vendra bien quand commencera le marketing. Cela devient inquiétant lorsqu'il s'agit de nourriture, de vêtement, de logement, de médicament, etc.

La transmission des données et de l'information, l'obtention des renseignements nécessaires est devenue un vaste champ de bataille où s'affrontent les stratégies et les technologies de pointe. On recherche les jeunes universitaires spécialisés en dépensant des fortunes. Les juristes connaissent des maux de têtes lorsqu'il s'agit de monopoles, d'investissements sur des renseignements volés. Les chefs d'État, devenus jaloux, savent que des papiers disparaissent, des dossiers sont indûment consultés et que les espions, politiques ou industriels, sont partout. Une chose est importante: l'information!

On apprendra beaucoup en lisant un long et captivant article: *La guerre des données, réseaux télématiques et banques d'informations* (Le Monde diplomatique, novembre 1979). En voici un passage important: "Logique technocratique des appareils d'État et logique commerciale des industriels se conjuguent pour coloniser la vie domestique, médiatiser un peu plus les communications entre les individus. Tel est le double enjeu de la guerre des données: la conquête des marchés y est aussi une incursion sur le terrain de la pensée et des relations sociales".

Fièvre de l'or et maladie du capitalisme

Il y a peu d'années, l'or valait \$35. de l'once. Le voilà \$500. de l'once en décembre 1979. Pourquoi? À cause de la hausse du prix du pétrole, à cause d'une méfiance généralisée à l'égard du dollar américain et de toutes les autres devises.

Selon Christian Goux (Monde diplomatique, novembre 1979), "ce ne sont pas les acheteurs de pièces d'or, les petits, qui font monter le cours de l'or. Ce sont les banques, les gros porteurs qui estiment que les monnaies fortes sont elles-mêmes embarquées dans la tourmente générale inflationniste, et que mieux vaut encore spéculer sur le lingot que de toucher 10% ou 15% d'intérêt sur une monnaie qui fond à grande vitesse. La situation, chacun le sent bien, est dramatique et peut devenir intolérable".

Que cela paraisse rétrograde ou non, l'or reste au centre du système monétaire international. Aucun pays ne semble prêt à l'abandonner comme réserve ou comme recours de dernière heure en cas d'effondrement des mécanismes usuels d'échanges dans le monde.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir les yeux pour identifier qui possède les quelques 64,000 tonnes d'or qui existent actuellement sur notre planète: États-Unis, 8420 tonnes; Allemagne, 3700 tonnes; France, 3160 tonnes; Union soviétique, 3100; Italie, 2580; Suisse, 2500, pour ne mentionner que les principaux. Ces pays thésaurisent plus de la moitié du stock mondial. C'est aussi un fait de civilisation qui nous enseigne l'importance de ne pas vivre au-delà de nos moyens ou sans une productivité adéquate au travail.



L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION: JEAN GENEST

Chef de secrétariat: Mme Muriel Champagne

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
H2X 1X3 ou Tél.: de 09.00 à 13.00 h. à: 845-8533.

Abonnement: \$20. par année. De soutien: \$25.

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'INDEX DES PÉRIODIQUES CANADIENS, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PÉRIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand
M. Charles Poirier

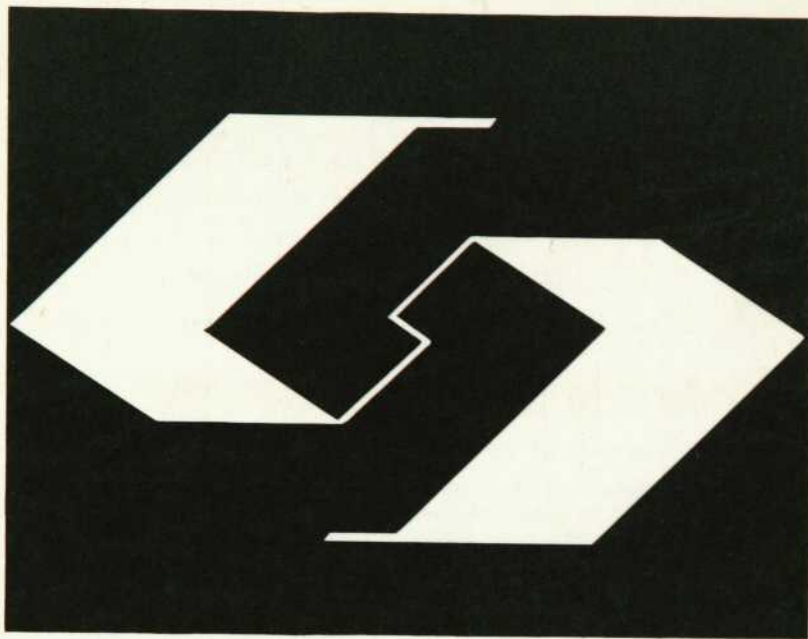
SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER: M. Patrick Allen

DIRECTEURS:

MM. Yvon Groulx
Richard Arès
Albert Rioux
Jean-Marc Léger
Jean Genest
M. et Mme Michel Brochu
Claude Trottier
Jean Marcel
Rosaire Morin
Jean-Marc Kirouac
Ruth Paradis

Dr Pierre Dupuis
Léo Jacques
Dr Jacques Boulay
Charles Castonguay
Guy Bouthillier
Pierre Trépanier
Raymond Barbeau
Delmas Lévesque
André Auclair
Jean-Paul Rioux
Mme Nycol Pageau-Goyette
André Provost



Saviez-vous que depuis toujours, « La Solidarité » réinvestit ses actifs dans l'économie du Québec.

la Solidarité, c'est notre assurance-vie!

C'est important quand on veut que notre argent travaille pour nous autres.

La Solidarité 
Compagnie québécoise d'assurances sur la vie

BEAUCEVILLE, CHICOUTIMI, QUÉBEC, RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI,
SHERBROOKE, AMOS, LONGUEUIL, DRUMMONDVILLE, LAVAL
